

# SOUTENIR LES ORGANISATIONS COMMUNAUTAIRES VIA DES PETITES SUBVENTIONS

Modèles  
d'appropriation  
locale et  
d'innovation



**GIJTR**

Global Initiative for Justice  
Truth & Reconciliation

# À PROPOS DE LA COALITION INTERNATIONALE DES SITES DE CONSCIENCE

La Coalition Internationale des Sites de Conscience (International Coalition of Sites of Conscience, (ICSC) est un réseau mondial de musées, de sites historiques et d'initiatives au niveau populaire dédié à la construction d'un monde futur plus juste et plus pacifique, encourageant les communautés à ne pas oublier les luttes pour les droits de l'homme et à confronter leurs répercussions modernes. Fondée en 1999, l'ICSC comprend maintenant plus de 300 Sites de Conscience membres dans 65 pays. L'ICSC soutient ces membres par l'intermédiaire de sept réseaux régionaux qui encouragent la collaboration et les échanges internationaux de connaissances et de meilleures pratiques.



International Coalition of  
**SITES of CONSCIENCE**

Apprenez-en davantage sur le site  
[www.sitesofconscience.org](http://www.sitesofconscience.org)

**Photo de couverture** : Des participants à l'Académie de justice transitionnelle pour la jeunesse africaine en 2019 visitent le Mémorial du génocide à Kigali.

# À PROPOS DE LA PUBLICATION

Fondée par la Coalition Internationale des Sites de Conscience (International Coalition of Sites of Conscience), l'Initiative mondiale pour la justice, la vérité et la réconciliation (Global Initiative for Justice, Truth and Reconciliation, GIJTR) est un consortium de neuf organisations à travers le monde dédié aux approches multidisciplinaires, intégrées et holistiques de la justice transitionnelle. Fondé sur un esprit de collaboration, chaque projet GIJTR est géré par un membre spécifique du consortium avec le soutien des autres membres. Un élément central du travail de la GIJTR est le développement de capacités et la préparation du terrain pour encourager la participation des communautés dans les processus formels et informels de justice transitionnelle. Cette publication met en valeur le travail d'organisations et d'activistes locaux ayant reçu des petites subventions pour concevoir et mettre en œuvre des interventions au niveau communautaire. Les sous-subventions fournissent aux partenaires locaux un moyen vital de mettre en pratique les compétences et les connaissances acquises via la programmation GIJTR tout en fournissant des principes fondateurs de développement de projets à long terme liés à la communication de la vérité, la réconciliation, la commémoration, l'analyse médico-légale et la défense des victimes.

## REMERCIEMENTS:

Écrit et compilé par Parusha Naidoo.

Merci à tous les partenaires locaux et partenaires du consortium pour leurs commentaires sur les études de cas. Un grand merci à Camila Yanzaguano pour son aide en matière de communications et de collecte d'informations.

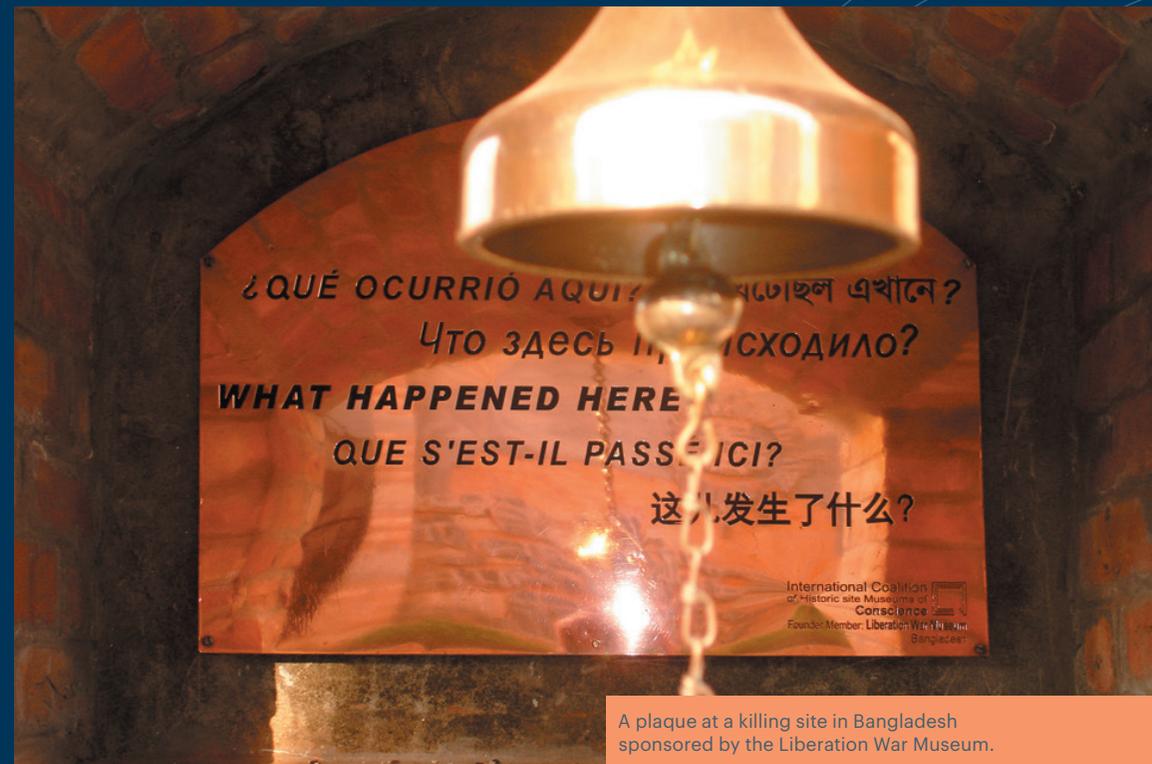
---

Apprenez-en davantage sur le site  
[www.gijtr.org](http://www.gijtr.org)

# À PROPOS DE L'INITIATIVE MONDIALE POUR LA JUSTICE, LA VÉRITÉ ET DE RÉCONCILIATION

Dans le monde entier, un nombre croissant de voix se font entendre pour revendiquer justice, la vérité et la réconciliation dans les pays où les séquelles des violations de droits de l'homme graves assombrissent les transitions entre les régimes répressifs et les formes participatives et démocratiques de gouvernance.

Pour répondre à ce besoin, la Coalition Internationale des Sites de Conscience (ICSC ou Coalition) a lancé l'Initiative mondiale pour la justice, la vérité et la réconciliation (GIJTR) en août 2014. La GIJTR s'efforce de relever les nouveaux défis dans les pays en conflit ou en transition qui sont actuellement aux prises avec des séquelles ou des abus flagrants et persistants des droits de l'homme. La Coalition



A plaque at a killing site in Bangladesh sponsored by the Liberation War Museum.

dirige la GIJTR qui comprend huit autres organisations partenaires: American Bar Association Rule of Law Initiative (ABA ROLI), États-Unis ; Asia Justice and Rights (AJAR), Indonésie ; Centre for the Study of Violence and Reconciliation (CSV), Afrique du Sud ; Documentation Center of Cambodia (DC-Cam), Cambodge ; Due Process of Law Foundation (DPLF), États-Unis ; Fundación de Antropología Forense de Guatemala (FAFG), Guatemala ; Humanitarian Law Center (HLC), Serbie ; and Public International Law & Policy Group (PILPG), États-Unis. En plus de tirer parti de l'expertise des membres de la GIJTR, la Coalition s'appuie sur les connaissances et les liens de longue date de plus de 300 membres dans 65 pays afin de renforcer et d'élargir son champ d'action.

Les partenaires de la GIJTR, ainsi que les membres de la Coalition, élaborent et mettent en œuvre toute une gamme de programmes de réponses rapides à fort impact, utilisant à la fois des approches restauratives et réparatrices de justice et de responsabilisation pour les violations brutales des droits de l'homme. Les domaines d'expertise des organisations placées sous l'autorité de la GIJTR comprennent :

- Communication de la vérité, réconciliation, commémoration et autres formes de mémoire historique ;
- Documentation d'abus des droits de l'homme à des fins de justice transitionnelle ;
- Analyse médico-légale et autres efforts liés aux personnes portées disparues ou disparues ;
- Défense des victimes, comme par exemple l'amélioration de l'accès au système judiciaire, à un soutien psychosocial et à des activités d'atténuation des traumatismes ;
- Offre d'assistance technique et de développement de la capacité des militants et des organisations de la société civile à promouvoir et à s'engager dans des processus de justice transitionnelle ;
- Initiatives de justice réparatrice ; et
- Garantie de justice en matière de genre au cours de tous ces processus.

Jusqu'à présent, la GIJTR a orienté les acteurs de la société civile de nombreux pays en matière de développement et de mise en œuvre de projets de documentation et de communication de la vérité, a entrepris des évaluations des capacités en matière de commémoration, documentation et soutien psychosocial des organisations locales, et a fourni à des survivants en Asie, Afrique, Moyen-Orient et Afrique du Nord des formations, soutiens et opportunités en matière de participation à la conception et à la mise en œuvre d'approches de la justice transitionnelle axées sur la communauté. Compte tenu de la diversité des expériences et des compétences parmi les partenaires de la GIJTR et les membres du réseau de la Coalition, la programmation offre aux pays sortant d'un conflit ou d'un régime répressif une occasion unique de répondre à leurs besoins en matière de justice transitionnelle de façon opportune tout en favorisant la participation locale et en développant les capacités des partenaires communautaires.



Des participants à l'Académie de justice transitionnelle pour la jeunesse africaine en 2019 visitent le Mémorial du génocide à Kigali.

# TABLE OF CONTENTS

<b>Section 1:</b>	
Introduction.....	8
<b>Section 2:</b>	
Études de cas.....	22
<b>CHAPITRE 1:</b>	
Soutenir vérité, justice et réconciliation en Colombie .....	24
Museo de la Memoria Histórica Tras las Huellas de El Placer : Rassembler les histoires d'une communauté .....	25
<b>CHAPITRE 2:</b>	
Académie de justice transitionnelle pour la jeunesse .....	30
Jeunes pour la paix : Examiner le passé pour prévenir les atrocités en Côte d'Ivoire.....	31
<b>CHAPITRE 3:</b>	
Soutenir les processus de justice transitionnelle en Gambie.....	36
Renforcer les droits des femmes : Discussions avec des jeunes hommes sur la violence sexuelle et basée sur le genre pendant des atayas.....	37
<b>CHAPITRE 4:</b>	
Académie de justice transitionnelle du Moyen-Orient et d'Afrique du Nord .....	42
The Caesar Families Association : Renforcer la confiance parmi les membres .....	44
<b>CHAPITRE 5:</b>	
L'Académie de médecine légale .....	49
Recours à la de médecine légale multidisciplinaire en Afghanistan : Découvrir et protéger les sites de fosses communes .....	51
<b>Section 3:</b>	
Meilleures pratiques et leçons apprises.....	56
Recommandations pour les organisations octroyant des petites subventions...57	
Recommandations pour les organisations bénéficiant de petites subventions..62	
<b>Dernières réflexions .....</b>	<b>66</b>

# SECTION 1: INTRODUCTION

## 1.1 Approche de la justice transitionnelle de la GIJTR

Au centre du concept de justice transitionnelle repose sur la reconnaissance que les séquelles de conflits violents et de violations systématiques des droits de l'homme se manifestent sur de nombreux niveaux et ont des répercussions à long terme sur la vie des personnes et le fonctionnement d'une société. La nécessité d'aborder ces séquelles est souvent évoquée, mais les questions relevant du comment, quand et où persistent alors que la théorie et la pratique en la matière continuent d'évoluer. En commençant par le développement des premiers mécanismes formels de justice transitionnelle, des procès de Nuremberg à la suite de la Seconde Guerre mondiale aux transitions politiques en Amérique Latine pendant les années 1970 et 1980, l'État de droit et les mécanismes étatiques tels que les commissions de la vérité, les excuses officielles et les réparations continuent à faire partie des processus de justice transitionnelle.

Parallèlement, les concepts de justice rétributive et de justice réparatrice se sont élargis pour incorporer toute une gamme de dimensions sociales, économiques et politiques. Il en a découlé l'élargissement des programmes de justice transitionnelle pour prendre en compte tout un éventail de violations des droits de l'homme et le développement des processus nécessaires pour aborder globalement le problème des préjudices causés. Le soutien psychosocial et de santé mentale, les droits économiques, sociaux et culturels, ainsi que la violence sexuelle et basée sur le genre sont quelques-uns des domaines qui requièrent une plus grande reconnaissance du domaine. Au sein de ce champ d'action élargi existe une prise de conscience croissante que les efforts de grande envergure de justice transitionnelle qui restent dans les confins des politiques étatiques, commissions mandatées, traités de paix et procédures judiciaires s'avèrent limités quand il s'agit de

générer des changements plus étendus et d'engager les communautés entières de populations affectées. Dans d'autres cas, les efforts étatiques de justice transitionnelle ne sont pas possibles en raison de censure ou de déni des injustices historiques, ainsi que du manque de volonté politique de la part de ceux au pouvoir. Ces conditions mettent en évidence le fait que la justice transitionnelle doit persister, malgré les actions ou inactions à grande échelle des États, et ont entraîné une orientation croissante en direction des processus dirigés par les communautés.

Pour le consortium des organisations qui constituent l'Initiative mondiale pour la justice, la vérité et la réconciliation (GIJTR), les processus de justice transitionnelle doivent être conceptualisés comme multidisciplinaires et comme des réponses intégrées ciblant les besoins exprimés par les communautés elles-mêmes. Cet engagement est guidé par la théorie du changement de la GIJTR qui s'appuie sur la conviction qu'une société civile directement impliquée dans le contexte détient un potentiel plus élevé de création de changements positifs et durables :

**Si nous utilisons une approche holistique envers le développement des capacités des organisations de la société civile (OSC) dans le but de soutenir les victimes dans les sociétés en situation de conflit ou de post-conflit, les groupes marginalisés et les voix individuelles s'engageront alors activement et contribueront à la vision et à l'élaboration de cultures cohésives et inclusives basées sur l'État de droit, la justice et la paix.**

Étayant cette théorie du changement figurent six objectifs qui visent à prolonger les capacités, les communications et les liens parmi les acteurs locaux. Les acteurs et organisations de la société civile sont considérés tout aussi importants dans le développement des capacités des sociétés à aborder les séquelles des abus de droits de l'homme en mobilisant victimes et survivants et en tenant les gouvernements responsables des actions ou inactions liées aux processus de justice transitionnelle. Ce rôle considérable des organisations de la société civile exige qu'elles aillent au-delà des concepts unidirectionnels de développement des capacités dans lesquels des lacunes sont identifiées afin que connaissances et compétences y soient apportées. L'approche multidisciplinaire de la GIJTR répond plutôt au contexte, à la durabilité et aux capacités existantes des acteurs locaux. La priorité est accordée à la création d'espace pour les praticiens locaux et les acteurs émergents afin de leur permettre de contribuer des connaissances approfondies et de l'expertise par rapport à leur contexte pendant qu'ils sont exposés aux outils de justice transitionnelle réparatrice et rétributive susceptibles d'élargir leur portée dans les communautés marginalisées.



« Nous sommes tous de la même famille » était un concours d'art et d'écriture organisé par le partenaire local sri-lankais, l'Institut de développement social (ISD).

## 1.2 Le modèle des petites subventions

Les activistes, organisations de la société civile, éducateurs, jeunes et survivants de conflit sont au centre du travail de la GIJTR depuis son lancement en 2014. Ces acteurs se sont engagés à aborder les injustices et à se consacrer à une paix durable pour leurs communautés, même en présence de danger et de muselage de la part de ceux au pouvoir. La GIJTR comprend que la réussite et la durabilité de tout processus de justice transitionnelle s'appuient sur les acteurs d'organisations de la société civile locales qui jouissent d'opportunités de participation productive et d'implication continue dans les interventions formelles et communautaires. En fournissant formations et soutien, la GIJTR s'efforce d'équiper les activistes, organisations de la société civile, éducateurs, jeunes et survivants de conflit des compétences et ressources nécessaires pour pouvoir continuer le travail essentiel qu'ils accomplissent dans leurs communautés et pays.

Bien que la GIJTR ne soit pas une entité génératrice de subventions, elle est tout à fait consciente du besoin permanent de décentralisation et de reconfiguration des modèles de financement pour faciliter l'inclusion des organisations de la société civile communautaires. Par conséquent, la GIJTR se concentre sur le développement de relations de travail solides avec des partenaires locaux dans chaque projet phare d'un pays et sur l'octroi de petites subventions aux organisations de la société civile. Le modèle de petites subventions est mis en œuvre dans tous les projets de la GIJTR, et il est indispensable à sa méthodologie de promotion de processus de justice transitionnelle ayant des racines populaires locales. Dérivé de la théorie générale du changement de la GIJTR, le modèle des petites subventions est ancré dans la théorie du changement suivante :

*Si nous fournissons un soutien technique et financier à des acteurs communautaires dans des environnements émergents d'organisations de la société civile, des approches spécifiques au contexte et durables seront alors cultivées sur la base des connaissances et compétences empiriques pour répondre aux besoins de leurs communautés en matière de justice transitionnelle.*

La GIJTR reconnaît que la promotion des processus communautaires en matière de justice transitionnelle n'est pas isolée par rapport aux institutions et politiques étatiques. Il s'agit plutôt d'une admission que les conversations dans les assemblées générales communautaires, entre voisins ou entre spectateurs d'un match de foot local sont tout aussi importantes que la signature de traités de paix ou que les débats parlementaires.



« Les Mochila de l'établissement de la vérité », l'un des huit projets développés en collaboration avec des OSC locales en Colombie.

Et pourtant, les processus axés sur la communauté n'ont généralement pas une place privilégiée dans les processus de justice transitionnelle, empêchant ainsi des communautés entières de s'engager envers la communication de la vérité, la réconciliation et la responsabilisation.<sup>1</sup> Il existe à la fois des limites opérationnelles et des conditions politiques

incontournables, y compris les mandats limités des commissions, une pénurie de ressources et de personnel pour entrer en contact avec les communautés, la priorité accordée à certains groupes aux dépens d'autres, et le manque de volonté politique à mettre en œuvre les recommandations en matière de réparations et de responsabilisation. Par conséquent, l'impossibilité de pouvoir se réconcilier avec le passé présente des impacts immédiats et de long terme, ainsi que le potentiel d'un renouvellement des cycles de violence et de perte de vies. En outre, la justice transitionnelle est un processus de longue haleine qui ne peut pas s'adapter tout simplement aux calendriers des donateurs, mais exige plutôt un engagement multiforme via divers mécanismes, y compris la documentation des atrocités, les procès de violations des droits de l'homme, et un soutien holistique pour les victimes.<sup>2</sup>

Les contextes dans lesquels se déroulent les processus de justice transitionnelle souffrent souvent d'un soutien irrégulier caractérisé par un influx d'acteur internationaux pour des courtes périodes, une assistance provenant de dons destinés uniquement aux interventions gouvernementales, et une concentration orientée vers les questions urbaines ou la capitale politique du pays.<sup>3</sup> Dans les cas où un soutien est fourni à des organisations locales, la préférence est accordée à une poignée d'entre elles dont la spécialité est l'expertise juridique. De façon générale, les processus de justice transitionnelle produisent des résultats ponctuels ou de courte durée avec très peu d'attention accordée aux travaux émergents des organisations de la société civile sur le terrain. Par conséquent, très peu de changements sont observés par les victimes et les survivants, et les organisations communautaires œuvrant au niveau populaire sont encore davantage mises à l'écart des processus mêmes destinés à inclure leurs voix. À travers les évaluations de la GIJTR de divers contextes, notamment en Colombie, au Sri Lanka et en Guinée, il s'est révélé maintes fois que les organisations communautaires se trouvaient en première ligne du

renforcement de la sensibilisation, de la mobilisation des victimes, et du plaidoyer pour des réparations. Cette conclusion a été confirmée par Arthur et Yakinthou (2015), qui se penchent sur la question des processus de justice transitionnelle se trouvant dans l'impasse des stratégies de financement et de la volonté politique :

**Les processus de justice transitionnelle s'étendant sur plusieurs générations, les progrès souffrant souvent de lenteur ou de retours en arrière, une « lassitude des donateurs » apparaît fréquemment. Dans certains cas, les donateurs ont mis fin à leur financement pour la justice transitionnelle, qui était destiné à la fois aux gouvernements et aux acteurs de la société civile, lorsque le gouvernement a démontré un manque d'engagement évident. Cela est cependant précisément le moment où l'action de la société civile est la plus déterminante pour permettre de maintenir la pression sur le gouvernement afin qu'il remplisse ses responsabilités.<sup>4</sup>**

Rompant avec les traditions des processus nationaux et internationaux ponctuels, la GIJTR se concentre sur les organisations émergentes et existantes au niveau communautaire qui sont essentielles à la garantie que les efforts de vérité, justice et réconciliation continuent bien après que la commission ait fermé ses portes et que les acteurs internationaux soient repartis. Les petites subventions aux organisations locales sont indispensables pour soutenir leurs travaux en cours et leur fournir des opportunités d'incorporer les compétences et leçons acquises lors des formations et ateliers de la GIJTR. Les petites subventions fournissent également aux partenaires locaux un soutien financier et technique leur permettant de concevoir et mettre en œuvre des projets pilotes visant à répondre aux besoins identifiés dans leurs communautés en matière de justice transitionnelle. Les partenaires locaux sont encouragés à tirer parti de leur propre expertise et de leurs liens communautaires tout en incorporant et adaptant la formation acquise lors des projets GIJTR.

Bien que chaque projet GIJTR soit unique dans son domaine thématique, sa concentration régionale et son approche pédagogique, le modèle des petites subventions suit généralement un processus standard. Le parcours pour bénéficier d'une petite subvention commence avec la participation des organisations locales à une série d'ateliers et de formations dirigés par les partenaires de la GIJTR. Avant les ateliers, il est demandé aux participants de réfléchir sur des projets potentiels qui, selon eux, sont nécessaires pour s'attaquer aux injustices passées ou aux conflits émergents dans leur pays ou communauté. Ces idées doivent être séparées des projets qu'ils sont en train de mettre en œuvre, mais peuvent viser les objectifs plus ambitieux de leurs travaux. Par le biais de collaboration et enseignements acquis des pairs, les participants partagent leurs idées respectives et reçoivent des commentaires et du soutien de la part des partenaires de la GIJTR dans le but d'affiner et d'opérationnaliser leurs projets. À la fin de la formation,

il est demandé aux partenaires locaux de soumettre une proposition de base de leur projet qui décrive ses grandes lignes et ses objectifs, ainsi que les activités possibles qui mèneront à sa réalisation. Ces propositions sont évaluées par les partenaires de la GIJTR, puis des petites subventions sont distribuées aux partenaires locaux qui ont entre quatre et six mois pour mener à bien le projet qu'ils ont conçu. À la fin de la période de mise en œuvre, les organisations ou les individus bénéficiaires des subventions soumettent des rapports financiers et narratifs expliquant en détail les activités du projet et reflétant sur les réussites et défis de leur projet.

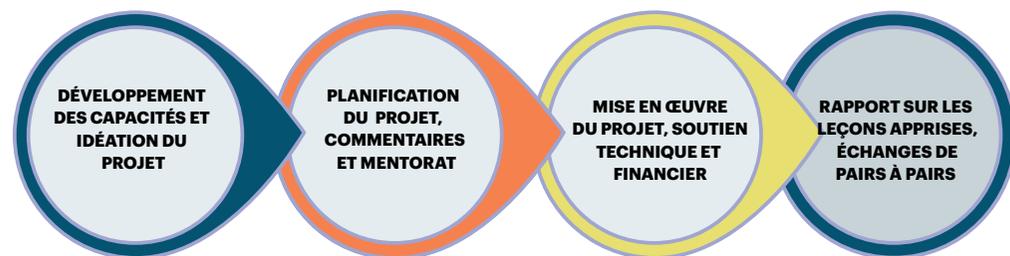


Figure 1. Processus et mise en œuvre des petites subventions

Le montant du financement accordé à chaque organisation locale est standard et sera effectué en deux versements. Le premier versement est effectué au début de la mise en œuvre, et le solde (généralement 20% du montant total) est versé une fois que les objectifs du projet ont été atteints. Au-delà de l'élément financier de la subvention, les partenaires locaux ont l'option de bénéficier du mentorat de partenaires de la GIJTR tout au long des processus de conception, de mise en œuvre et de clôture. Comme mentionné ci-dessus, les petites subventions sont intégrées dans les ateliers et formations de la programmation GIJTR. Cela permet la création d'ateliers d'évaluation dans lesquels les partenaires locaux peuvent également évaluer leurs projets et partager les leçons apprises. Les partenaires locaux sont également encouragés à envisager des possibilités de développement en s'appuyant sur les projets pilotes ainsi que des moyens d'élargir la portée de leurs projets dans des communautés qu'ils n'avaient pas encore atteintes.

### 1.3 A Mission de changement au niveau communautaire

Jusqu'à présent, plus de 150 projets ont été mis en œuvre grâce à des petites subventions et l'engagement de communautés dans divers contextes. Les organisations locales perçoivent des petites subventions allant de 1 000 à 4 000 dollars en fonction de l'envergure et du calendrier prévus des petits projets, ainsi que de l'ensemble du budget disponible du programme thématique ou régional. Les projets ont recours à un éventail particulièrement étendu de méthodes parmi lesquelles figurent les dialogues intergénérationnels, la documentation pour la défense des droits de l'homme, le développement de compétences d'archivage, les spectacles théâtraux, la collecte d'histoires orales, la construction d'un site Web et la réalisation de documentaires. L'approche de la GIJTR axée sur la collaboration avec les acteurs locaux privilégie toute une gamme d'acteurs et d'organisations qui s'engagent spécifiquement auprès de groupes marginaux et de communautés variées. Les petits projets comportent donc deux dimensions importantes en matière de méthodes et d'envergure de l'engagement. Pour ce qui est des méthodes d'engagement, les organisations de la société civile locales ont adapté les formations reçues liées au dialogue, à la cartographie corporelle, à l'archivage et à la sensibilisation pour mobiliser efficacement les communautés et entamer des conversations sur des questions historiques et persistantes. En collaborant avec un grand groupe d'acteurs de la société civile, une gamme variée de petits projets est créée, chaque acteur apportant ses propres expériences, réseaux sociaux et domaines de spécialisation pour éclairer les genres de projets qu'ils envisagent.

De plus, les petits projets se sont déroulés dans des zones géographiques isolées et auprès de groupes qui sont souvent négligés lors des processus formels de justice transitionnelle. Grâce à leur capacité à travailler auprès de communautés isolées et marginalisées, les partenaires locaux jouent le double rôle de communicateur des développements nationaux en matière de justice transitionnelle et d'évaluateur des inquiétudes et des doléances qui pourraient ne pas figurer dans les plans légiférés de

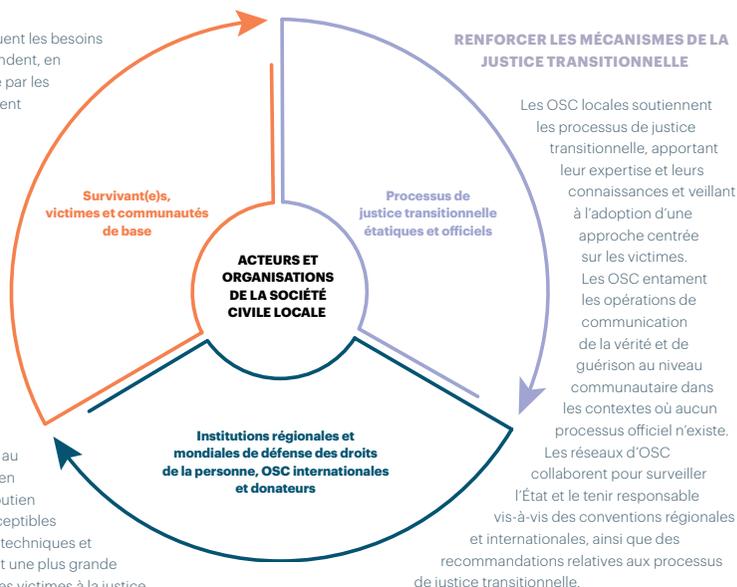
justice transitionnelle. En outre, comme cela a été souvent le cas, la signature d'un traité de paix ne corrèle pas forcément avec la fin des conflits violents sur le terrain. En reliant ces disparités et en comprenant la nature des conflits en cours qui sont à la fois liés et spécifiques aux communautés, les organisations de la société locale seront mieux aptes à faciliter la sensibilisation aux complexités présentes au niveau communautaire. En tenant compte de la toile des relations entre les différents niveaux du gouvernement, des institutions étatiques, des acteurs internationaux et des communautés, une organisation de la société civile locale jouit d'une position stratégique propice au tissage de liens entre les groupes, à la diffusion d'informations et, plus important encore, est capable de comprendre les démarches qu'elle peut entreprendre pour créer une paix durable.

#### AMPLIFIER LES VOIX

Les OSC locales communiquent les besoins des communautés et y répondent, en prônant leur reconnaissance par les gouvernements et le traitement des questions de vérité, de justice, de réparation et de réconciliation. Pour continuer à aider de manière efficace les victimes et les survivants et survivantes, les OSC locales cultivent d'étroites relations avec les communautés.

#### MOBILISER DU SOUTIEN

Les OSC locales s'efforcent de mettre en avant les succès et les défis inhérents au travail dans leurs contextes, en identifiant des réseaux de soutien régional et international susceptibles de renforcer leurs capacités techniques et financières. Les OSC prônent une plus grande reconnaissance des droits des victimes à la justice, à la recherche de la vérité, aux réparations et aux garanties de non-répétition.



#### RENFORCER LES MÉCANISMES DE LA JUSTICE TRANSITIONNELLE

Les OSC locales soutiennent les processus de justice transitionnelle, apportant leur expertise et leurs connaissances et veillant à l'adoption d'une approche centrée sur les victimes. Les OSC entament les opérations de communication de la vérité et de guérison au niveau communautaire dans les contextes où aucun processus officiel n'existe. Les réseaux d'OSC collaborent pour surveiller l'État et le tenir responsable vis-à-vis des conventions régionales et internationales, ainsi que des recommandations relatives aux processus de justice transitionnelle.

Figure 2. Rôle d'intervention des OSC locales à différents niveaux

En gardant tout cela à l'esprit, la GIJTR considère les subventions de petits projets comme un moyen de soutenir des projets novateurs et exécutés localement au sein du contexte d'une organisation de la société civile émergente dans lequel un nombre élevé d'organisations et acteurs participants débutent ou prolongent leur mandat. À mesure que les pays se tournent vers un système démocratique, la cultivation d'un environnement fertile permettant aux organisations de la société civile locales de se développer est un facteur important dans la création d'une culture civique solide et active qui contribuera à la prévention de la résurgence des violences et de la répression. Essentielles à cette cultivation est la garantie que les acteurs locaux bénéficient de l'opportunité d'élaborer

et de tester des interventions adaptées à leur contexte par le biais de petites subventions. Jusqu'à présent, les résultats suivants ont pu être observés pour les acteurs et organisations participant au modèle des petites subventions :

- Croissance de la capacité organisationnelle interne pour concevoir et mettre en œuvre des projets,
- Capacité d'accéder indépendamment à d'autres subventions grâce à l'expérience des petites subventions,
- Relations nouvelles ou transformées avec les communautés et les parties prenantes,
- Interventions opportunes dans les conflits communautaires latents, et
- Création d'une programmation de suivi et de nouvelles priorités organisationnelles.

Des partenaires locaux actuels et anciens ont partagé des réflexions sur des résultats spécifiques à des projets ainsi que des résultats de nature plus générale liés à leur engagement envers la programmation de la GIJTR :

***“Notre organisation a bénéficié de la petite subvention en développant nos opérations et notre capacité à mener à bien des tâches et à atteindre les objectifs que nous avons fixés en matière de projets. Comme bon point de départ pour nos projets, nous avons l'intention d'accomplir encore plus en matière de création de projets axés sur les générations de la mémoire pour notre communauté.”***

— Organisation communautaire de Colombie

***“Par le biais du projet à petite subvention, nous avons développé une relation de confiance avec les communautés et les victimes. Nous avons donc pu utiliser la même méthodologie pour consulter les victimes sur les formes de réparations et les mécanismes de réconciliation qui leur conviendraient, et obtenir des suggestions et des recommandations sur comment promouvoir la cohésion et la guérison sociales. Ceci nous a permis de mener ces projets de suivi et de rassembler de nouvelles informations de communautés ayant adopté une approche communautaire.”***

— Organisation communautaire de Gambie

***“En collaborant avec la GIJTR, nous avons pu former nos organisations de la société civile locales sur la justice transitionnelle et sur le rôle des organisations de la société civile. Nous avons pu donner à la communauté les moyens de devenir des citoyens actifs. La GIJTR nous a également aidé à partager les expériences d'activistes d'organisations de la société civile de pays en proie à des conflits avec nos partenaires locaux. Cela a aidé nos organisations de la société civile à comprendre***

*comment nous engager dans notre situation post-conflit pour promouvoir la justice, la démocratie, la responsabilisation gouvernementale et l'égalité."*

— Organisation communautaire au Sri Lanka

Les petites subventions offrent donc un moyen de veiller à ce que les acteurs locaux puissent se développer dans le cadre de leur mandat et expérimenter avec des méthodes alternatives de création et de pérennisation de changements sociaux et structurels positifs. En parallèle, les organisations de la société civile nouvelles et émergentes peuvent développer leurs compétences et acquérir une expérience plus étendue dans les processus de demande de subventions grâce aux exigences simples et gérables de la GIJTR en matière de propositions et de rapports finaux. Les bénéficiaires de petites subventions reçoivent des commentaires constructifs pour affiner les idées de leurs projets et se développer en s'appuyant sur les réussites et les leçons apprises au cours du processus de rapports finaux. Encore plus important, les petites subventions privilégient la capacité des organisations locales à répondre efficacement à l'évolution de la dynamique sur le terrain, chose que les acteurs internationaux externes ne comprennent souvent pas.



Atelier sur la documentation et les archives des OSC à Bogota, Colombie

#### 1.4 Vue d'ensemble de la boîte à outils

Cette boîte à outils comporte quatre principales études de cas de projets à petite subvention et une section finale qui décrit les leçons apprises et les meilleures pratiques pour mettre en œuvre un modèle de petites subventions. Chaque étude de cas fournit également une vue d'ensemble du programme GIJTR sur lequel le projet était basé ainsi que les ateliers et les formations qui ont accompagnés les idées de projet du participant. La première étude de cas explore le travail d'un projet communautaire à El Placer, en Colombie, conçu pour réactiver un musée communautaire existant comme site de commémoration et de dialogue. La deuxième étude de cas se penche sur les travaux d'un groupe de jeunes de Côte d'Ivoire qui se sont engagés à collaborer avec d'autres jeunes sur la prévention d'atrocités et la reconnaissance de violations passées des droits de l'homme. Toujours sur le continent africain, l'organisation de la société civile gambienne Women in Liberation and Leadership offre une approche innovante pour inviter les jeunes hommes à participer à des discussions sur la violence sexuelle et basée sur le genre. Enfin, la quatrième étude de cas examinera le potentiel offert par le développement d'un réseau interrégional de familles syriennes à la recherche de communication de la vérité et de justice par rapport aux membres de leurs familles portés disparus ou disparus. En puisant dans les connaissances approfondies et les contributions provenant de ces projets et de nombreux autres projets réalisés, cette boîte à outils établit une liste des meilleures pratiques pour les organisations mettant en œuvre des projets, les participants potentiels et des donateurs désireux de soutenir le recours au modèle de petites subventions.



Partenaires locaux et coordinateurs régionaux de Guinée discutant des projets à venir et en cours.

### 1.5 Qui devrait étudier cette boîte à outils ?

L'objectif de cette boîte à outils est de souligner les impacts apparents et potentiels des petites subventions. Elle a été créée pour les organisations et praticiens qui espèrent repenser les méthodes de développement des capacités et les sous-subventions dans le cadre d'une programmation actuelle ou future. Cette boîte à outils a également été créée pour les organisations communautaires qui bénéficieraient d'une participation à des projets à sous-subvention, mais qui ont besoin de conseils plus poussés en matière des genres de projets qu'elles pourraient concevoir. Finalement, cette boîte à outils a également été créée pour toute personne s'intéressant aux orientations pratiques vers une appropriation et les capacités locales en matière de justice transitionnelle et autres domaines connexes. Les études de cas fournies devraient être examinées comme des interventions contextuelles et innovantes plutôt que prescriptives et rigides. Fidèle à l'objectif des sous-subventions, l'idée centrale derrière chaque étude de cas de projet est de mettre en valeur la créativité et les connaissances innées dont les organisations locales ont fait preuve dans leurs réponses aux besoins de leurs communautés.



« Témoignages des poupées d'El Castillo », l'un des huit projets développés en collaboration avec les OSC locales en Colombie.

## SECTION 2: ÉTUDES DE CAS



Atelier de développement du projet  
Établissement de la vérité à Bogota, Colombie

Chaque étude de cas sélectionnée témoigne de l'ingéniosité et de la créativité des organisations locales auprès desquelles la GIJTR a eu la chance de s'instruire et de collaborer pour sa programmation thématique ou

nationale. La GIJTR a identifié plus de 150 projets à petite subvention, chacun représentant différentes voix et domaines de priorité. Bien qu'une vue d'ensemble approfondie de chaque projet à petite subvention mené à bien ne puisse pas être fournie, les études de cas sélectionnées dans cette boîte à outils représentent un aperçu des petites subventions passées et actuelles. Chaque projet a fait d'importantes contributions à ses communautés de proximité immédiate, et nombre d'entre eux ont entraîné le lancement de programmes communautaires de long terme et des dialogues continus.

Pour chaque étude de cas, une brève vue d'ensemble est organisée en fonction de quatre questions d'évaluation appropriées pour les projets de cette nature :

### 1. Conception du projet

*De quelle façon ce projet a-t-il efficacement répondu aux besoins identifiés par l'organisation/activiste/groupe de mise en œuvre et sa communauté cible ?*

### 2. Valeur communautaire

*De quelle façon ce projet s'est-il appuyé sur le soutien technique et financier fourni par la petite subvention pour démontrer les contributions clés à la communauté cible ?*

### 3. Ingéniosité

*Quelles décisions clés ont été prises pour mettre efficacement en œuvre les activités dans les paramètres de temps, de financement et de conditions externes ?*

### 4. Pérennisation

*Quels sont les résultats de ce projet, ainsi que les impacts à long terme ou les interventions continues potentiels au-delà du soutien de la petite subvention de départ ?*

Selon l'observation de Gürkaynak, Dayton et Paffenholz, l'évaluation des initiatives liées à la consolidation de la paix et aux conflits ne parvient souvent pas à capturer les nuances du travail de transformation des conflits. Malgré cette faiblesse, les évaluations demeurent un exercice nécessaire car central dans un domaine en évolution constante qui se soucie de la protection et du soutien des groupes vulnérables et marginalisés. Les quatre critères d'évaluation établis pour les petites subventions visent à fournir des connaissances approfondies générales des travaux des organisations locales tout en tenant compte des résultats contextuels plus généraux en-dehors du projet même. Il est étendu que les organisations locales œuvrent dans des conditions difficiles qui n'excluent pas les conflits latents ou actifs. En gardant cela à l'esprit, la qualité et la valeur des projets à petite subvention peuvent varier en fonction de l'environnement, des conditions émergentes et du soutien des parties prenantes pertinentes. Par le biais de cette approche, l'examen de la conception, la mise en œuvre et les résultats des projets réalisés localement permet des évaluations sommatives et formatives qui demeurent sensibles au contexte et aux personnes qui sont essentiels aux interventions au niveau communautaire.

# CHAPITRE 1:

## SOUTENIR VÉRITÉ, JUSTICE ET RÉCONCILIATION EN COLOMBIE

### Établir des liens entre les organisations communautaires et les processus nationaux

Le conflit armé de Colombie dure depuis plus de 60 ans et a entraîné la mort d'environ sept millions de victimes, selon les estimations des Nations Unies. La lutte armée entre le gouvernement de Colombie et les nombreux groupes paramilitaires et guérillas est due aux divisions de classe et de race, à l'exclusion politique et aux luttes pour le pouvoir. Elle a entraîné toute une gamme de violations des droits de l'homme, y compris les disparitions forcées, les kidnappings, la violence sexuelle et basée sur le genre, les déplacements forcés, la torture et les exécutions.

En 2016, un accord de paix entre le gouvernement et les Forces armées révolutionnaires de Colombie – Armée du peuple (FARC) a établi un système de justice transitionnelle avec trois mécanismes : un tribunal appelé Juridiction spéciale pour la paix (Jurisdicción Especial para la Paz – JEP) pour une période de 15 ans, et deux mécanismes non judiciaires, à savoir la Commission de la vérité (Comisión para el Esclarecimiento de la Verdad, la Convivencia y la No Repetición – CEV) pour une période de 3 ans, et l'Unité pour la recherche des disparus ou « Unité de recherche » (Unidad de Búsqueda de Personas Dadas por Desaparecidas – UBPD) pour une période de 20 ans.

Dès le départ, la programmation de la GIJTR pour la Colombie s'est assurée de soutenir la participation des organisations de la société civile et les coopératives communautaires comme principe fondamental du processus national de justice transitionnelle. Pour répondre à ce besoin, les travaux des membres de la GIJTR ont été orientés vers le renforcement des capacités des organisations de la société civile à participer aux mécanismes de justice transitionnelle, plus particulièrement à la Commission de la vérité et l'Unité de recherche, tout en développant les capacités des membres du personnel de ces mécanismes de justice transitionnelle. En identifiant que la Commission de la vérité et l'Unité de recherche devraient jouir d'une reconnaissance et d'une portée plus puissantes, les organisations communautaires ont été instrumentales dans la création

du lien entre travail et mandat de ces deux institutions particulièrement importantes pour les Colombiens dans les régions éloignées. En 2019, dans le cadre d'une réponse pratique, des organisations locales ont été invitées à une série de formations et d'ateliers, notamment sur l'échange d'expériences et le développement de méthodologies culturellement pertinentes pour la prise de contact et la sensibilisation.

Ces informations précieuses ont culminé en l'élaboration de directives sur lesquelles les organisations participantes peuvent s'appuyer pour mettre en œuvre des interventions opportunes liées aux travaux de la Commission de la vérité et de l'Unité de recherche dans leurs propres communautés. Au total, 15 communautés rurales, notamment des communautés agricoles, autochtones et afro-colombiennes, ont reçu des petites subventions pour la mise en œuvre d'interventions de communication de la vérité et de prise de contact. Les projets de prise de contact visaient à établir un climat de confiance avec les communautés locales, et à garantir leur participation et appropriation des processus de recherche de la vérité. Parmi les projets figuraient des dialogues intergénérationnels et la réalisation d'un documentaire en passant par des récits oraux.

### Museo de la Memoria Histórica Tras las Huellas de El Placer : Rassembler les histoires d'une communauté

#### Aperçu du projet

<b>Organisateurs</b>	Membres de la communauté d'El Placer
<b>Lieu</b>	Municipalité de Valle del Guamuez Sous-région du Bas Putumayo, Colombie
<b>Période de mise en œuvre</b>	2018, 3 mois, et 2019, 6 mois
<b>Portée</b>	200 membres de la communauté
<b>Montants des subventions</b>	1 000 dollars et 1 660 dollars

Les facilitateurs du Museo de la Memoria Histórica Tras las Huellas de El Placer, situé dans la région de l'Amazonie appelée Putumayo, en Colombie, étaient l'un des 15 groupes à recevoir un soutien technique et des petites subventions. Lors de leur participation à l'atelier d'échange, les responsables de la mise en œuvre d'El Placer ont identifié le besoin d'un espace dédié au rassemblement des expériences et mémoires de la communauté au sens large. Grâce aux deux petites subventions administrées par la GIJTR, six leaders communautaires d'El Placer ont concentré leurs efforts et ressources sur la réactivation et l'entretien du musée communautaire d'El Placer. Tout d'abord dans le cadre d'une subvention pour la communication de la vérité dans la communauté, puis dans le cadre d'une subvention pour la prise de contact au sein de la communauté, les résidents d'El Placer de différentes générations ont été invités à participer au rassemblement de documentation graphique, à des entretiens, et à d'autres activités liées à la réouverture du musée. Ces efforts ont contribué au développement inclusif d'un espace partagé qui représentait la riche culture de la Guamuez Valley et de la communauté d'El Placer.

Le musée communautaire existant avait été inactif depuis plus de deux ans avant que le groupe ne commence à engager des villageois, des autorités locales et des leaders communautaires. De plus, cet espace a été imaginé pour favoriser la communication de la vérité et la commémoration pour la communauté. Les travaux du groupe ont été pluridimensionnels, avec la première phase centrée sur la réactivation du musée communautaire et la deuxième sur l'expansion de la portée du musée via un développement accru des expositions, pour une communauté d'environ 200 personnes. Aux premiers stades du projet, des supports visuels et des chansons populaires racontant

des histoires de guerre de la région environnante ont été rassemblés et un calendrier pour la documentation de l'histoire de la communauté a été créé.

Un élément essentiel de la prise de contact a été l'élaboration d'un mur des victimes comme reconnaissance de ceux ayant souffert de conflit violent. Lors de la création du mur des victimes, des membres de la communauté qui s'étaient identifiés comme victimes, ainsi que

des familles de victimes, ont participé à des entretiens. Ces entretiens avaient un double objectif : D'un côté, les récits des victimes pouvaient être enregistrés et représentés de façon appropriée par le mur ; d'un autre côté, ce processus a fourni un espace symbolique qui manquait à la communauté pour lui permettre de parler des sévices subis et de leurs efforts de résistance à la violence. Bien que ces entretiens n'étaient pas considérés comme des enquêtes formelles, ils ont lancé la tâche essentielle de révéler les violations qui avaient eu lieu dans le cadre du conflit long et violent de la Colombie. Un deuxième élément de la prise de contact avec la communauté a été la création de fresques murales exprimant l'espoir et la dignité de la communauté. Ces fresques avaient le double objectif d'améliorer l'apparence physique du musée et, encore plus important, d'assurer que les membres de la communauté se retrouvent dans la structure même du musée dédié à leurs histoires. De plus, la nature participative de ce projet a donné naissance à un sentiment d'appropriation et de fierté envers un espace communautaire qui continuera à servir de symbole de mémoire partagée et d'appartenance.

Le musée communautaire de la municipalité d'El Placer offre une illustration importante du rôle potentiel que peuvent avoir les membres d'une communauté qui se regroupent pour promouvoir les pratiques locales liées à la mémoire et à la communication de la vérité. En abordant la question des besoins locaux en matière de justice transitionnelle, une contribution substantielle a été faite aux processus nationaux de la Colombie. En outre, la vision de la mise en œuvre du groupe consistant à mobiliser leur communauté autour des espaces existants était un moyen innovant de réimaginer et commémorer leurs expériences et leurs mémoires.

## APERÇU DE L'ÉVALUATION

### CONCEPTION DU PROJET

Les membres de la communauté d'El Placer ont approché la conception de ce projet en tenant compte des besoins immédiats au niveau de la municipalité et des conditions plus générales du processus national de justice transitionnelle de la Colombie liés au travail de communication de la vérité et de réconciliation. En concevant un projet qui a adapté le processus de communication de la vérité au récit de l'histoire de leur communauté, les responsables de la mise en œuvre communautaires ont en fait localisé un processus de communication de la vérité et de documentation, qui apparaîtrait autrement distant et abstrait, aux réalités quotidiennes et aux mémoires vécues de leurs familles, amis et générations futures.



Peinture murale sur le thème de l'établissement de la vérité réalisée par la communauté Guacoche, en Colombie, avec le soutien de la GIJTR.

## VALEUR COMMUNAUTAIRE

Grâce à deux petites subventions séparées, l'une pour la communication de la vérité dans la communauté, l'autre pour la prise de contact au sein de la communauté, des résultats significatifs peuvent être glanés des nombreuses contributions importantes du projet : l'amélioration physique du musée communautaire, les entretiens et la collecte de récits, une sensibilisation et une prise de contact accrues auprès des membres de la communauté par rapport à leur rôle dans la communication de la vérité et la commémoration. Ces résultats ont culminé en une reconnaissance communautaire plus étendue d'une histoire collective des membres ayant souffert des conflits violents.

## INGÉNIOSITÉ

Le travail des responsables de la mise en œuvre de la communauté d'El Placer a commencé par l'identification du potentiel d'un espace existant de mémoire, le musée communautaire. En privilégiant tout d'abord les ressources déjà présentes dans la communauté, ce projet n'a pas seulement cherché à avoir un impact positif, mais il a aussi correctement souligné l'importance d'une approche basée sur les atouts existants. En mettant les membres de la communauté en contact avec un espace existant, le projet a à la fois répondu aux besoins immédiats en matière de communication de la vérité et de commémoration, et a invité de façon plus pointue un sentiment d'appropriation collective par rapport au musée lui-même.

## PÉRENNISATION

Au-delà du processus des petites subventions, ce projet a réellement ancré les récits de la Communauté d'El Placer et jeté les bases pour l'appropriation collective par rapport à un site axé sur la mémoire partagé. Réalisant que les expériences individuelles et partagées de conflit des membres de la communauté valaient bien une reconnaissance à la fois matérielle et symbolique, le musée communautaire abrite une multitude de récits qui représentent désormais El Placer. Ces éléments d'appropriation et d'identification avec le musée contribuent à son travail continu en tant qu'espace vivant et dynamique reflétant le passé, le présent et l'avenir d'El Placer.

## RÉFLEXION DU PARTENAIRE LOCAL

*“Avec ces petits projets, le Museo Tras Las Huellas de El Placer a pu créer un calendrier et une carte de l'histoire de notre territoire. Le Museo Tras Las Huellas de El Placer a commencé à se faire connaître dans sa communauté et dans sa région en matière de promotion de la mémoire historique et en tant que musée. Le développement et les bases fournis par la GIJTR se sont révélés un énorme soutien pour notre développement et notre croissance future, et pour cela nous sommes très reconnaissants.”*

— Seider Herlinton Calderon Palacios, Museo Tras Las Huellas de El Placer

## RÉFLEXION DU PARTENAIRE GIJTR

*“Le processus des petites subventions communautaires de la GIJTR en Colombie a été mis en œuvre en coordination avec la Commissions de la vérité dans les régions éloignées. La plupart des projets sont au départ développés par un petit groupe des membres de la communauté et impliquent des expériences partagées et des témoignages qui sont alors représentés par certaines formes de résultats matériels produits par les participants comme de l'artisanat, des fresques murales, des affiches, des livres de mémoires, des poupées, des couvertures en patchwork, etc. Dans certains cas, l'identité des participants doit être protégée par l'anonymisation. Les résultats sont alors partagés avec la communauté au sens plus large. À ce stade, il n'est pas rare que d'autres membres de la communauté s'intéressent au partage de leurs propres récits, non seulement auprès du projet pour une exposition future, mais également auprès de la Commission de la vérité. Ce moyen de représentation par le biais de récits communautaires disséminés prolonge la portée de la Commission de la vérité.”*

— Dario Colmenares, International Coalition of Sites of Conscience, United States

# CHAPITRE 2:

## ACADÉMIE DE JUSTICE TRANSITIONNELLE POUR LA JEUNESSE

### Soutenir les activistes en pleine ascension de l'Afrique

L'Académie de justice transitionnelle pour la jeunesse ( African Youth Transitional Justice Academy, AYTJA) a été développée par la GIJTR en tant que projet de 10 mois pour venir en aide à un groupe de jeunes activistes et acteurs de la société civile qui cherchaient à sensibiliser et à s'engager dans des activités liées à la vérité, la justice et la réconciliation dans leur pays. Le projet a été conçu en rapport avec le terme « explosion de la jeunesse » qui décrit la population principalement jeune du continent africain. Cette étape démographique a eu différentes interprétations, et elle est de nos jours considérée comme un facteur de contribution possible à l'émergence des conflits civils et à l'instigation de la violence. En même temps, une résistance contre cette perspective négative a fait son apparition par le biais de programmes et de recherches qui favorisent une sensibilisation croissante au rôle multiforme que jouent les jeunes dans la consolidation d'une paix durable.

Cette vue a trouvé un écho dans les travaux de la GIJTR dans des pays en proie à des conflits ou post-conflit qui ont constamment démontré que les jeunes doivent être un élément clé dans les plaidoyers en faveur de la vérité, de la justice et d'une paix durable. La GIJTR a également reconnu que bien souvent les jeunes ne peuvent pas s'engager dans les processus de justice transitionnelle de façon durable en raison de leurs connaissances limitées en matière de justice transitionnelle. L'AYTJA représente un programme opportun et réactif dont l'objectif est de soutenir le développement des compétences et des connaissances des jeunes en matière de communication de la vérité, de réconciliation et de prévention d'atrocités. Les ateliers de développement de capacités et l'octroi de petites subventions ont été deux éléments essentiels d'exploitation du potentiel des jeunes activistes d'Afrique pour lancer et diriger des processus communautaires de justice transitionnelle.

L'AYTJA a rassemblé un groupe de 10 activistes du Mali, de la Côte d'Ivoire, de Guinée, d'Afrique du Sud, de Gambie, de Soudan du Sud et du Rwanda. L'académie dispense des formations dans deux domaines généraux d'apprentissage : 1) connaissances fondamentales des mécanismes de justice transitionnelle et 2) méthodes participatives impliquant les arts, la culture, l'éducation, le dialogue communautaire et les médias pour répondre aux besoins en justice transitionnelle. Un troisième domaine d'apprentissage expérimental a été offert par le biais de petites subventions permettant aux participants de l'académie d'appliquer les compétences acquises au cours des formations et des nouveaux projets pilotes dans leurs pays. Parmi les projets développés par le biais des petites subventions figurent la réalisation d'un documentaire sur l'histoire du Rwanda, des dialogues communautaires sur la criminalité et la protection en Afrique du Sud, et la sensibilisation à l'inclusion de la violence sexuelle et basée sur le genre dans les processus de justice transitionnelle en Gambie. Une fois L'AYTJA conclue, 10 projets innovateurs avaient été menés à bien, et un réseau régional inestimable avait été mis en place parmi le groupe de jeunes activistes.



Participants et animateurs de l'Académie de justice transitionnelle pour la jeunesse africaine, Kigali, mai 2019.

### Jeunes pour la paix : Examiner le passé pour prévenir les atrocités en Côte d'Ivoire

#### Aperçu du projet

<b>Organisateurs</b>	Armel Gonkapiou Gouandeu, Observatoire Ivoirien des Droits de l'Homme (OIDH)
<b>Lieu</b>	Agboville, Côte d'Ivoire
<b>Période de mise en œuvre</b>	2019, trois à quatre mois
<b>Portée</b>	26 jeunes
<b>Montants des subventions</b>	1 000 dollars

S'appuyant sur ses compétences et connaissances approfondies acquises pendant l'AYTJA, Armel Gonkapiou Gouandeu s'est concentré sur les séquelles des violations des droits de l'homme qui se sont produites entre 1990 et 2011 en Côte d'Ivoire.

Le projet d'Armel a également cherché à s'attaquer aux défis actuels du processus de paix de la Côte d'Ivoire. Ce projet était nécessaire et opportun étant donné une reprise des demandes sociales dans la sphère publique, l'augmentation des conflits intercommunautaires, et les préparations du pays à une élection présidentielle en 2020.

Armel espérait non seulement apaiser les tensions nationales qui en découleraient, mais également prévenir l'apparition de violences liées à l'élection. Ses souhaits sont devenus réalité en engageant des jeunes comme acteurs principaux de prévention de la violence et de promotion de la cohésion sociale au sein de leurs communautés. Avec l'aide de jeunes leaders locaux, le projet a mobilisé 26 participants qui ont suivi une formation sur la justice transitionnelle pour mieux comprendre leur rôle de défenseur de la paix et de la cohésion. De nombreux participants avaient été affectés par des périodes précédentes de violences électorales ou avaient vécu des épisodes de violence intercommunautaire.

Armel a souligné la signification du site du projet, Agboville, qui se trouve juste en dehors de la capitale, Abidjan, en expliquant que la ville avait été l'une des plus touchées par la crise post-élection de 2010-2011. Malgré cette pertinence, très peu d'initiatives avaient été mises en œuvre de la part du gouvernement pour aider la communauté à faire face aux sévices encourus. Il est particulièrement important de tenir compte de ce contexte dans le climat de méfiance à l'encontre des activités liées au processus de paix qui est considéré comme essentiellement politique. Gagner le soutien de la communauté et susciter l'intérêt des participants envers le projet présentaient donc un défi de taille, comme Armel l'a expliqué : « Les gens étaient donc très résistants envers ces types d'action... (D)es longues explications du mérite des activités ont été nécessaires pour gagner leur soutien. »

Malgré la méfiance initiale à l'encontre du projet, il y avait également des expressions d'intérêt de la part d'un grand nombre de jeunes désireux de participer à la formation. Comme confirmation de la réussite du projet, Armel a remarqué qu'à la fin de sa mise en œuvre, « les participants ont salué le projet comme une lueur d'espoir » pour leurs communautés. Le projet d'Armel était à la fois tourné vers l'avenir de par la prévention d'atrocités qu'il promouvait tout en demeurant conscient des atrocités passées et du besoin de mécanismes transitionnels ciblés. Ce projet a cherché à susciter une prise de conscience et à interrompre les cycles de violence en s'inspirant de l'esprit de l'AYTJA et en privilégiant le rôle potentiel des jeunes ivoiriens dans la consolidation d'un avenir sans conflit pour leur pays. Quand il pense à l'avenir, Armel envisage de solliciter le soutien de nouveaux sponsors pour pérenniser les résultats de ce projet et en étendre la mise en œuvre à d'autres régions à travers le pays.

## APERÇU DE L'ÉVALUATION

### CONCEPTION DU PROJET

En concevant un projet axé sur la prévention d'atrocités, Armel a créé un outil d'intervention important qui s'attaquait non seulement aux tensions persistantes au niveau communautaire, mais également à l'histoire au sens large des violations des droits de l'homme qui n'ont pas encore été abordées de façon adéquate. Avec la présence de relayer les doléances politiques et les conditions émergentes d'une élection approchant, ce projet a accordé la priorité aux jeunes susceptibles d'être mobilisés par des leaders politiques cherchant à concrétiser leurs propres programmes. En prenant contact spécifiquement avec des jeunes comme lui et en les sensibilisant à leur pouvoir d'artisan de la paix, Armel a décisivement interrompu les cycles de violence dont Agboville avait souffert par le passé.

### VALEUR COMMUNAUTAIRE

Aucune initiative de vérité ou réconciliation ne se développant à Agboville, Armel s'est rendu compte que les membres de la communauté n'avaient aucun moyen de confronter et de surmonter leurs expériences passées de violence politique. Ce projet a eu à la fois un impact direct sur les participants examinant leurs propres perceptions et expériences de violence dans un cadre de justice transitionnelle et des impacts plus étendus sur la communauté avec des jeunes créant des messages de paix pour la communauté au sens large. En fournissant une plateforme pour le dialogue, ce projet a créé une contribution importante consistant à encourager les participants à démarrer le processus essentiel de rétablissement de la confiance et des relations communautaires.

### INGÉNIOSITÉ

Malgré la méfiance initiale de membres de la communauté concernant la participation, Armel a réussi à mettre en œuvre les activités du projet. En tirant parti des réseaux de jeunes leaders communautaires, la communication avec des jeunes participants potentiels a été lancée, et l'adhésion au projet de la communauté au sens large a également pu se concrétiser. Étant donné les paramètres de temps et les conditions politiques émergentes, le projet a également été ajusté pour comporter moins d'activités avec des groupes plus ciblés. Cette prise de conscience de la nécessité de s'adapter aux circonstances s'est révélée être essentielle pour gagner la compréhension et la confiance de la communauté et des jeunes participants.

## PÉRENNISATION

Par le biais de la mise en œuvre de ce projet axé sur les jeunes, Armel a conçu des activités innovantes visant à transmettre les connaissances et les compétences qu'il avait acquises auprès de l'académie à d'autres jeunes d'Agboville, veillant ainsi à ce que les concepts et mécanismes de justice transitionnelle soient à la disposition du plus grand nombre. Le projet a ainsi eu un effet de cascade. En garantissant que les jeunes de la Côte d'Ivoire soient exposés à des discussions sur la prévention d'atrocités et sur les violations passées, ce projet a fourni un point de départ crucial pour des discussions continues et des actions favorisant la cohésion sociale.

## RÉFLEXION DU PARTENAIRE LOCAL

*“Les modules enseignés à l'Académie de justice transitionnelle ont été un soutien indispensable lors de la mise en œuvre de ce projet. D'après les participants à la formation, la majorité des jeunes d'Agboville ne connaissaient pratiquement rien de la justice transitionnelle. Mais ils avaient été des acteurs de premier plan lors de la crise post-élection de 2010-2011. Certains d'entre eux avaient été impliqués de près dans les violences intercommunautaires dans leur quartier en mai 2019. Nous avons donc partagé avec eux notre acquis de l'Académie de justice transitionnelle. Nous leur avons donné les outils pour participer au processus et les outils pour auto-gérer leurs différences.”*

— Armel Gonkapiou Gouandeu, participant à l'AYTJA

## RÉFLEXION DU PARTENAIRE GIJTR

*“Public International Law & Policy Group (PILPG) a été ravi de fournir son expertise juridique à l'Académie, qui a démontré la capacité des jeunes leaders de transformer les États affectés par des conflits. Bien que la jeunesse soit la tranche démographique la plus importante en Afrique, les efforts nationaux et internationaux en matière de justice transitionnelle ne fournissent pas toujours aux jeunes les compétences ou l'espace leur permettant d'y participer. L'Académie a permis aux participants de s'engager dans ces processus ; ceux-ci ont considérablement amélioré leur base de connaissances en conception et mise en œuvre de projets de justice transitionnelle. L'Académie a également facilité la création de relations de longue durée parmi les jeunes activistes. Ces relations fourniront une base pour les collaborations et partages d'informations à l'avenir, lesquels sont des ingrédients essentiels à une paix et une stabilité durables.”*

— Christopher Kreutzner, Public International Law & Policy Group, États-Unis



Participants de l'Académie de justice transitionnelle pour la jeunesse africaine de 2019.

# CHAPITRE 3:

## SOUTENIR LES PROCESSUS DE JUSTICE TRANSITIONNELLE EN GAMBIE

### Cultiver l'engagement de la société civile de la Gambie en justice transitionnelle

En 2017, les deux décennies de répression et de violations des droits de l'homme sous le régime de Jammeh en Gambie ont pris fin. Le début d'une nouvelle ère a souligné des besoins criants en matière de justice transitionnelle liés à toute une gamme d'abus étatiques tels que la torture, les disparitions forcées, la violence sexuelle et basée sur le genre, la détention sans procès, et les exécutions extra-judiciaires. De nombreuses personnes et communautés ayant été réduites au silence sous le régime de Jammeh, les survivants et victimes comptent des journalistes, des défenseurs des droits de l'homme, des étudiants, des chefs religieux, ainsi que des membres de l'opposition, des représentants de la justice et des membres des forces de l'ordre. Des processus gambiens de justice transitionnelle ont été entrepris par le gouvernement via différents organes, notamment la Commission de vérité, réconciliation et réparations (Truth Reconciliation and Reparations Commission, TRRC).

À la suite des années de violence et d'intimidation, la GIJTR a découvert que les opérations et les réseaux des organisations de la société civile en Gambie avaient été négativement affectées, de nombreux activistes et praticiens ayant dû s'enfuir pour leur propre sécurité. La Gambie entamant une nouvelle ère particulièrement influencée par les processus de justice transitionnelle, la GIJTR a compris que les organisations de la société civile existantes et émergentes devaient cultiver leurs compétences pour pouvoir réellement participer et représenter les besoins de tous les Gambiens. L'objectif principal de la GIJTR en Gambie consistait en un développement des capacités et un soutien continu pour veiller à ce que les organisations de la société civile soient capables de s'engager dans les mécanismes établis de justice transitionnelle, de surveiller efficacement le processus de justice transitionnelle, et de s'établir comme étant indépendantes du gouvernement.

En outre, le travail de la GITJR en Gambie a privilégié le rassemblement de différents groupes pour renforcer les liens entre les organisations de la société civile et parvenir à un consensus sur des thèmes communs, le tout pouvant encourager l'établissement d'un climat de confiance et de guérison pour les nombreuses victimes du régime de Jammeh.

En 2019, une combinaison de sept ateliers, formations et campagnes a été mise en œuvre par la GIJTR avec pour objectif le développement de capacités en matière de justice transitionnelle, le soutien technique et psychosocial, et les méthodologies de sensibilisation. Comme événement phare d'une formation de cinq jours en méthodologies de sensibilisation en matière de communication de la vérité et de soutien psychosocial, des représentants de 12 organisations non gouvernementales (ONG) de Banjul et de ses environs avaient été invités à venir s'informer sur comment faciliter des processus accessibles en matière de vérité, justice et réconciliation. Les méthodologies discutées au cours de cet atelier ont été par la suite intégrées à des petits projets multidisciplinaires développés par les organisations non gouvernementales participantes. Par le biais de sous-subsidations et de soutien technique, des projets ont été planifiés et mis en œuvre dans toute la Gambie, ciblant ainsi un large éventail de citoyens. Parmi les projets figuraient ceux axés sur une prise de conscience accrue des processus de justice transitionnelle et de réconciliation de la part des femmes et des jeunes incarcérés, des dialogues sur la violence sexuelle et basée sur le genre, ainsi que la création d'une exposition itinérante visant à documenter les expériences de 22 victimes et de leurs familles sous le régime de Jammeh.

### Renforcer les droits des femmes : Discussions avec des jeunes hommes sur la violence sexuelle et basée sur le genre pendant des atayas

#### Aperçu du projet

<b>Organisateurs</b>	Women in Liberation and Leadership
<b>Lieu</b>	Banjul et ses environs, Gambie
<b>Période de mise en œuvre</b>	De novembre 2019 à février 2020
<b>Portée</b>	102 jeunes hommes
<b>Montants des subventions</b>	2 000 dollars



Participants à un atelier sur les méthodologies de la GIJTR à Conakry en Guinée

Women in Liberation and Leadership (WILL) était l'une des 12 organisations qui ont participé à la formation sur les méthodologies de sensibilisation en matière de communication de la vérité et de soutien psychosocial. En tant qu'organisation, WILL se concentre sur l'autonomisation, la promotion et la protection des droits des femmes, des filles et des groupes

vulnérables gambiens, la catalysation et la stimulation de changements sociaux, le développement de systèmes sociaux solides et durables pour améliorer et protéger les vies des femmes et des filles en Gambie, ainsi que la promotion de la participation des femmes dans la politique, la prise de décision et le leadership. Le projet à petite subvention de WILL a été largement élaboré autour des objectifs de l'organisation visant à transformer et à protéger les vies et les droits des femmes, des filles et des groupes vulnérables gambiens

Comprenant les liens entre le silence continu sur la violence sexuelle et basée sur le genre et le besoin de réaction de la part des processus de justice transitionnelle face à ce fléau, WILL a développé un projet communautaire axé sur la cultivation des jeunes hommes comme allié des droits des femmes. Des signalements d'abus sexuels et de viols systématiques dans les institutions étatiques et parmi le dispositif de sécurité sous le régime de Jammeh ont fait leur apparition. Cette réalité continue de hanter la Gambie, la violence sexuelle et basée sur le genre sévissant à différents niveaux de la société. À l'instar des nombreux contextes où la violence sexuelle et basée sur le genre est répandue, le stigma et le silence généralement prévalent. Pour faire face aux séquelles de la violence sexuelle et basée sur le genre et ses manifestations continues dans la société gambienne, WILL a utilisé sa petite subvention pour organiser des dialogues communautaires visant à entamer le processus essentiel d'interruption du stigma et du silence.

En intégrant une tradition sociale existante appelée discussions pendant des atayas, au cours desquels des jeunes hommes se réunissent de façon informelle pour discuter de questions personnelles et sociales et boire du thé vert (ataya), WILL a rassemblé 102 garçons et jeunes hommes entre 18 et 35 ans provenant de zones urbaines et rurales.

Tout au long d'une série de six discussions pendant des atayas, WILL a pu augmenter la prise de conscience sur le besoin d'une défense et d'un soutien adéquats pour les droits des femmes. Les participants ont également été encouragés à comprendre le travail de la Commission de vérité, réconciliation et réparations et leur rôle dans les efforts de soutien aux victimes dans leur communauté. De façon générale, les dialogues ont partiellement comblé le manque d'une éducation de qualité des jeunes hommes sur ce qui constitue la violence sexuelle et basée sur le genre, et sur comment ils peuvent jouer un rôle dans les efforts de soutien à la participation des femmes et des filles dans le processus plus étendu de justice transitionnelle. De nombreux participants n'ayant eu qu'une éducation limitée et une exposition très faible aux conversations sur les droits des femmes et des filles et la justice transitionnelle, le projet a non seulement contribué à augmenter la prise de conscience des participants, mais a également créé un espace d'apprentissage entre pairs et de normalisation de discussions qui seraient autrement considérées comme taboues.

Grâce aux questionnaires de début et de fin, WILL a pu observer et suivre un changement net des perceptions des participants quant à la violence sexuelle et basée sur le genre. Les discussions avaient aidé à dissiper des mythes et des conceptions erronées sur la violence sexuelle et basée sur le genre. Les participants avaient tendance à ne pas comprendre et à tenir les victimes responsables, mais ils considèrent désormais la violence sexuelle et basée sur le genre comme un problème sociétal partagé qui doit être confronté. Au-delà des dialogues, les participants ont été encouragés à poursuivre ces conversations au sein de leurs groupes sociaux élargis, leurs familles et leurs communautés. En approchant des jeunes hommes comme des opposants de la violence sexuelle et basée sur le genre, le projet de WILL a cherché à remettre en cause l'indifférence et l'incompréhension omniprésentes de la société et à plaider en faveur d'un soutien continu constitué d'actions positives de la part de la société envers les femmes et les filles.

## APERÇU DE L'ÉVALUATION

### CONCEPTION DU PROJET

Par le biais de la tradition sociale familière des discussions pendant des atayas, ce projet a véritablement créé un espace pour aborder les problèmes communautaires liés à la violence sexuelle et basée sur le genre tout en reliant ces discussions aux processus nationaux de justice transitionnelle. Le recours ingénieux à une pratique existante de rassemblement communautaire a été instrumental à la réunion des jeunes hommes de façon naturelle et approchable, et ce, malgré le stigma et les normes sociales répandues qui ordinairement empêcheraient des discussions globales sur le rôle des hommes dans les cycles de violence contre les femmes et les filles.

## VALEUR COMMUNAUTAIRE

L'approche basée sur les discussions pendant les atayas a réussi à souligner l'importance de la sensibilisation au genre et aux droits des femmes dans les processus de justice transitionnelle et de réconciliation aux niveaux national et local en Gambie. Une contribution substantielle de ce projet a été l'inclusion concertée des jeunes hommes qui ont participé aux discussions pendant les atayas, vu qu'ils sont généralement exclus des conversations concernant le développement national et les problèmes affectant leurs communautés. En partageant leurs vues sur la violence sexuelle et basée sur le genre et les droits des femmes, les participants ont pu remettre en cause les nuances de leurs idées et leurs actions passées. L'impact direct de ces conversations se révèle clairement lorsque l'on observe le changement visible dans les perceptions des participants par rapport à leurs responsabilités envers les victimes et les survivants, ainsi que par rapport à leur rôle d'éducateur à l'égard de leurs familles et amis sur les questions se rapportant à la violence sexuelle et basée sur le genre.

## INGÉNIOSITÉ

Ce projet démontre la capacité de WILL de mettre en œuvre des activités dont la portée pourrait s'étendre à l'échelle du pays et ce, malgré des limites en matière de temps et de ressources. Comme WILL l'a fait remarquer, ils ont pu mener le projet à bien en impliquant les communautés dans sa planification et sa mise en œuvre. Les communautés elles-mêmes étaient responsables de la sélection de la personne qui faciliterait les dialogues, de l'identification des jeunes hommes de chaque circonscription pour qu'ils participent, et de l'établissement des règles de base du dialogue. En ayant recours aux compétences organisationnelles et logistiques de membres de la communauté, le dialogue était localement ancré tout en alignant la vision et le cadre opérationnel de WILL sur l'ensemble des dialogues.

## PÉRENNISATION

Ce projet a réussi à mobiliser des jeunes hommes et à les faire réfléchir sur leur positionnement sociétal et leur rôle dans le défi redoutable que représente la lutte contre la violence sexuelle et basée sur le genre. Depuis la conclusion de ce projet à petite subvention, WILL a reçu des fonds supplémentaires pour continuer à organiser des discussions pendant des atayas dans d'autres communautés afin d'augmenter la sensibilisation au processus de la Commission de vérité, réconciliation et réparations et le changement dans les perceptions sur la violence sexuelle et basée sur le genre. Ces dialogues ont le potentiel d'affecter les droits et la sécurité des femmes et des filles, et s'ajoutent aux autres projets visant à transformer et à protéger les vies des femmes, des filles et des groupes vulnérables en Gambie.

## RÉFLEXION DU PARTENAIRE LOCAL

*“Le projet à petite subvention a été très bénéfique car il a augmenté les capacités de notre personnel et nous a encouragé à développer des idées de projet pour qu'elles deviennent réalité. Par le biais de ce projet, nous engageons des jeunes hommes grâce à des dialogues communautaires au cours d'atayas, des thés qui rassemblent des jeunes hommes au sein d'une communauté. Les discussions pendant les atayas ont aidé WILL à avoir recours à des réunions sociales déjà présentes au sein des communautés pour tenir des dialogues avec des jeunes hommes sur les causes fondamentales et les conséquences de la violence sexuelle et basée sur le genre, et de poser le problème des incidences fréquentes de violence sexuelle et basée sur le genre dans la société gambienne. Comme résultat de ces réunions, nous avons désormais établi des ambassadeurs de communautés dans les différentes communautés, et leur avons donné le rôle de surveillant de la communauté. Ainsi, ils poursuivront la conversation avec leurs communautés, signaleront tout cas de violence sexuelle et basée sur le genre à la police, effectueront des suivis, et fourniront des orientations. Le changement que ce projet a apporté aux communautés est l'engagement de jeunes hommes dans la prévention de la violence sexuelle et basée sur le genre car, dans la plupart des cas, le travail de prévention est axé uniquement sur les femmes.”*

— Fatou Baldeh, WILL

## RÉFLEXION DU PARTENAIRE GIJTR

*The training in participatory awareness-raising methodologies and the small grants that followed represented the start of GIJTR's holistic and sustained intervention to accompany and support Gambian CSO engagement with the transitional justice process. All the organizations' small project ideas were innovative and creatively distilled the organizations' existing skills and community ties to a transitional justice purpose — in some cases for the first time. Strikingly, several of the groups affected by these small projects — including the young men in these ataya chats, as well as prisoners, certain rural communities and youth who work informally on Gambia's beaches — reflected that this was the first time anyone had engaged them in the country's truth, justice and reconciliation discourse, though the projects were all implemented almost a year after the TRRC began operations. As GIJTR's 2019 needs assessment in Gambia found that gender-based violations are not being adequately addressed by the established transitional justice mechanisms, WILL's project is exemplary not only for its inclusive, participatory approach and the way it harnesses an existing cultural practice to reach new groups, but also its original means of filling a gap left by state-led processes.*

— Dario Colmenares, International Coalition of Sites of Conscience, États-Unis

# CHAPITRE 4:

## ACADÉMIE DE JUSTICE TRANSITIONNELLE DU MOYEN- ORIENT ET D'AFRIQUE DU NORD

**Dynamiser l'expertise des acteurs d'organisations de la société civile dans la région du MENA**

L'Académie de justice transitionnelle du Moyen-Orient et d'Afrique du Nord (MENA) est née des connaissances approfondies et expériences des partenaires de la GIJTR œuvrant dans la région du MENA. La programmation existante étant limitée par les formations nationales spécifiques aux différents pays du MENA et par des aspects spécifiques de justice transitionnelle, les partenaires de la GIJTR ont remarqué un manque lors du tissage de liens entre les organisations de la société civile visant à les inciter à travailler ensemble pour élaborer des stratégies nationales plus étendues et pouvoir ainsi faire face à certains des expériences et défis collectifs. L'Académie de justice transitionnelle a été mise sur pied en réponse aux limites de la programmation en matière de justice transitionnelle

dans la région et au besoin de renforcer l'expertise dans la région en accordant une attention particulière aux activistes, praticiens et acteurs académiques de nombreux environnements à risque élevé.



Participants à un atelier sur les méthodologies de la GIJTR à Conakry en Guinée

Pour chaque académie, un appel à candidatures est disséminé par le biais de réseaux partenaires, notamment le réseau de plus de 200 organisations membres de la Coalition, les réseaux des Nations Unies et du Bureau of Democracy, Human Rights, and Labor, et des réseaux spécifiques à la justice transitionnelle comme celui de l'Académie de justice transitionnelle. Une fois les candidatures reçues, les partenaires de la GIJTR les trient et sélectionnent les candidats retenus par le biais d'un système de notes normalisé. La première académie a ouvert ses portes en 2016 avec plus de 120 candidatures reçues. Les 19 participants sélectionnés représentaient un mélange varié de praticiens, acteurs non traditionnels et universitaires de la région. La deuxième académie s'est déroulée en 2019 avec un groupe de 17 participants ; en 2020 la troisième académie a accueilli 13 participants dans un cadre virtuel pour se conformer aux restrictions dues à la pandémie de COVID-19. Jusqu'à présent, les participants ont représenté des pays tels que l'Algérie, la Libye, l'Égypte, le Maroc, la Tunisie, l'Irak, la Syrie et le Yémen.

L'objectif fondamental de chaque académie est de soutenir un petit groupe d'activistes, d'universitaires, de praticiens et d'acteurs non traditionnels lors de leur conception et mise en œuvre de programmes de justice transitionnelle dans leurs pays et communautés. Pour la GIJTR, cela signifie privilégier les connaissances et compétences existantes des participants, en particulier dans le cadre de leurs contextes locaux, tout en créant un curriculum holistique qui renforcera leur plateforme éducative sur la justice transitionnelle. Par le biais d'une méthodologie participative, l'académie combine la formation sur la justice transitionnelle et les domaines connexes d'analyse médico-légale, droit, sociologie, soutien psychosocial, commémoration et droits de l'homme, avec des connaissances approfondies en vérité, responsabilisation, réparations, réformes institutionnelles, documentation et parité hommes-femmes.

Chaque académie suit une méthodologie similaire qui est légèrement adaptée aux besoins des participants. L'académie regroupe les participants via une série de formations pour leur inculquer des compétences supplémentaires et les accompagner lors des phases d'idéation et de conception en vue de la mise en œuvre finale de leurs propres interventions de justice transitionnelle. Grâce au soutien technique et financier, les participants mènent des évaluations des besoins de la communauté et des consultations communautaires, présentent des idées de projet à leurs communautés, et puis commencent leur mise en œuvre si la communauté donne son approbation. Les communautés locales, y compris les groupes comme les survivants de conflit, les jeunes, les femmes, les universitaires et les activistes, non seulement participent à ces projets, mais aident également à définir les objectifs et les résultats finaux. Tout au long de ce processus, y compris les clôtures des projets, les partenaires de la GIJTR offrent conseils et mentorat avec des communications fréquentes entre les formations et le rassemblement final des participants dans un atelier d'évaluations et de leçons apprises.

Grâce aux sous-subsventions de petits projets, 36 projets communautaires axés sur la vérité, la justice et la réconciliation ont été menés à bien dans huit pays du MENA. Treize autres projets sont en cours de mise en œuvre dans le cadre de la troisième académie. Les projets vont de projets de documentation en Tunisie et Syrie à des consultations en matière de communauté et réparations en Irak, en passant par un projet sur la mémoire au Maroc. Tous ces petits projets reposent sur le développement de mécanismes dirigés localement pour répondre aux besoins de communautés précédemment exclues, ou sous-représentés, dans les processus de justice transitionnelle.

## The Caesar Families Association : Renforcer la confiance parmi les membres

### Aperçu du projet

<b>Organisateurs</b>	Ahmad Altaleb et le Syrian Center for Media and Freedom of Expression
<b>Lieu</b>	Union européenne et Turquie
<b>Période de mise en œuvre</b>	2019, quatre mois
<b>Portée</b>	11 membres principaux
<b>Montants des subventions</b>	2 000 dollars

En tant que participant à la deuxième Académie de justice transitionnelle, Ahmad Altaleb avait développé un petit projet centré sur l'amélioration de la communication et de la confiance parmi les membres actuels d'une association de victimes. Travaillant auprès du Syrian Center for Media and Freedom of Expression (SCM), Ahmad a combiné les compétences acquises auprès de l'académie et son travail continu auprès du centre pour identifier des moyens de mieux soutenir la recherche de la vérité et la justice pour les familles de victimes syriennes. Ahmad a concentré ses efforts sur la Caesar Families Association (CFA) qui a été fondée en 2018 par des familles syriennes via le Syrian Center for Media and Freedom of Expression. En tant qu'association de victimes, la Caesar Families Association représente des familles qui ont reconnu des membres à elles dans les photos de Caesar prises dans les prisons syriennes et mises à la disposition du public en 2014. Le nombre de victimes de disparition forcée apparaissant sur les photos de Caesar s'élèverait à 6 800, indiquant la portée grandissante de la Caesar Families Association quant à la mobilisation de familles des victimes à des fins de recherche de la vérité et de plaidoyer.

Observant le potentiel latent de la Caesar Families Association, Ahmad, qui travaillait alors pour le Syrian Center for Media and Freedom of Expression, a mis en œuvre un projet qui renforcerait les capacités de prise de contact et de plaidoyer de l'association par le biais d'une présence croissante et de liens plus nombreux avec les familles de victimes dans les pays européens et autres. Cela impliquait le développement d'activités axées sur des conseils institutionnels prodigués aux membres de la Caesar Families Association pour leur permettre d'atteindre leurs objectifs en tant qu'association de victimes pleinement opérationnelle. La mission du projet avait deux parties : se concentrer tout d'abord sur les objectifs de la Caesar Families Association et la communication parmi les membres, puis prendre conscience de quelles façons d'autres organisations et institutions existantes pourraient faire avancer le travail de l'association. L'association compte des Syriens aux passés différents, avec des co-fondateurs qui résident en Allemagne, et un réseau étendu de membres en Europe et en Turquie. Séparation géographique oblige, la communication parmi les membres s'effectue généralement en ligne. Ce projet a donc offert un important moyen de favoriser la transparence et la communication parmi les membres, avec un impact à long terme sur les efforts de prise de contact et de plaidoyer de l'association.

À des fins de développement de l'organisation interne, 10 membres fondateurs et un expert externe ont participé à la réunion de deux jours. Pendant cette activité, l'association a élaboré une méthodologie de communication interne pour assurer une communication véritable et sécurisée ; elle a également accepté le recours à des plateformes spécifiques en ligne en fonction de la nature de la communication. La réunion a également permis à huit membres de famille de fournir des informations sur leurs proches qui étaient portés disparus, disparus, ou victimes d'exécutions extra-judiciaires. Enregistrer leurs comptes-rendus a contribué au développement de huit documentations de victimes. La deuxième activité a rassemblé les membres de la Caesar Families Association pour une sensibilisation au processus de longue haleine de recherche de personnes portées disparues. En fournissant des informations sur ces procédures à ses membres, l'association est mieux en mesure de plaider pour les recherches de membres de familles portés disparus et d'identifier des acteurs pertinents qui pourront aider aux recherches. Un autre élément central à ce processus est la formation de partenariats avec des organisations engagées dans des recherches de personnes portées disparues ou disparues. Les membres de l'association ont été encouragés à penser à des moyens de communiquer et de collaborer avec des acteurs potentiels et de former des partenariats.

Grâce à la petite subvention, Ahmad et ses collègues du Syrian Center for Media and Freedom of Expression ont pu concevoir une intervention réactive et pertinente qui a reconnu les besoins immédiats de la Caesar Families Association tout en tenant compte des divers sévices et violations auxquels les victimes et leurs familles se trouvent confrontées. La prolongation du conflit en Syrie et les impacts des déplacements forcés à travers les régions du MENA et de l'Union européenne ont posé des défis non négligeables.

au rassemblement et à la mobilisation des victimes envers les objectifs de recherche de la vérité, de documentation et de responsabilisation. Malgré ces défis, la Caesar Families Association a réussi à impliquer des victimes et leurs familles, mais courait le risque d'établir un programme stagnant en raison des problèmes géographiques et de communication des membres. Le projet d'Ahmad visait à créer des opérations tangibles et durables pour l'association de victimes afin qu'elle puisse continuer à gagner de l'élan par rapport à ses efforts de prise de contact et de plaidoyer tout en veillant à ce que le nombre de membres de l'association augmente pour inclure davantage de voix de victimes et de leurs familles.

À l'avenir, le projet espère pouvoir grandir en accueillant davantage de familles ayant reconnu leurs membres dans les photos de Caesar par le biais d'un mécanisme spécialisé de documentation. De plus, un besoin de formation en soutien psychosocial et de santé mentale a été identifié pour les membres de l'association. Cette formation leur permettra de pouvoir chercher un soutien psychologique renforcé au niveau individuel, et les équipera pour mieux réaliser la documentation tout en étant conscients des besoins psychologiques des familles au niveau organisationnel.

## APERÇU DE L'ÉVALUATION

### CONCEPTION DU PROJET

En concevant un projet qui pouvait véritablement combler des lacunes émergentes lors de la croissance de l'association de victimes, Ahmad a été en mesure de répondre aux besoins explicites et implicites de ses membres. L'objectif d'amélioration des pratiques de communication interne s'est lié sans problème aux objectifs plus larges axés sur la prise de contact externe et le plaidoyer. En mettant en œuvre des activités centrées sur à la fois le fonctionnement de l'association et les relations parmi les membres, ce projet a également stimulé le développement des capacités institutionnelles.

### VALEUR COMMUNAUTAIRE

Une contribution clé de ce projet a été la réunion des membres de la Caesar Families Association malgré les barrières géographiques. En démarrant les plans de communication et de plaidoyer, les activités du projet ont facilité les résultats d'apprentissage et de développement de capacités des membres, et ont également recentré les objectifs de l'association de victimes. Une autre contribution clé a été l'accent mis sur les domaines de croissance continue par rapport aux parties prenantes pertinentes et organisations dédiées aux personnes portées disparues ou disparues de force. Cela a donné aux membres de l'association l'assurance qu'ils ne sont pas isolés dans leur lutte pour la vérité et la justice.

### INGÉNIOSITÉ ET EFFICACITÉ

Pour la mise en œuvre de ce projet, Ahmad a pu s'appuyer sur ses collègues du Syrian Center for Media and Freedom of Expression. En tirant parti des connaissances approfondies et en organisant les compétences de ses collègues, il a mis en place un effort collectif de réunion de membres provenant de différents endroits dans le monde. Pour réaliser ce tour de force logistique et administratif, Ahmad a eu la prescience d'avoir recours à ses relations professionnelles existantes pour suggérer un projet en phase avec les objectifs plus larges du travail de ses collègues.

### PÉRENNISATION

En réunissant les membres et en s'attaquant au fonctionnement interne de la Caesar Families Association, ce projet définit une avancée importante vers la création d'une association efficace et prête à prendre contact avec de nouveaux membres potentiels. Un élément incontournable du travail à venir de l'association est la recherche de membres de familles et la divulgation de la vérité sur la détention et l'exécution de Syriens dans les prisons du gouvernement. En élargissant sa présence à travers les régions et en se mettant en contact avec des familles de victimes, elle peut créer un mouvement motivé par la croyance collective en la vérité et la justice pour les membres de famille perdus.

## RÉFLEXION DU PARTENAIRE LOCAL

***“La petite subvention a soutenu à la mise en œuvre d'une étape primordiale dans l'instauration d'un climat de confiance parmi les familles de disparus qui font partie de la Caesar Families Association. Le projet a renforcé la confiance et soutenu les efforts de communication avec d'autres associations de victimes et familles pour collaborer sur des événements futurs.”***

— Ahmad Altaleb, participant à l'Académie de justice transitionnelle du MENA

## RÉFLEXION DU PARTENAIRE GIJTR

***“Le modèle de petites subventions permet aux organisations et praticiens locaux de traduire la théorie en pratique, développant des interventions spécifiques aux contextes pour répondre aux besoins sur le terrain. Il facilite également l'exploration de mécanismes et pratiques culturels et traditionnels capables de soutenir les objectifs de justice, responsabilisation, paix et réconciliation. En raison de l'instabilité de la***

*région du MENA en proie à des conflits persistants, de nombreuses organisations locales ne sont pas enregistrées ou ne sont pas considérées comme des bénéficiaires « fiables » et capables d'accéder à des fonds ou à un soutien de donateurs sur le long terme. Beaucoup de donateurs ne portent également pas leur attention au-delà des capitales pour aider la société civile dans les zones rurales et/ou de conflit actif. Ces subventions sont accordées dans des zones/régions qui sont isolées par rapport aux endroits recevant plus d'attention ; elles contribuent donc à des communautés qui, soit délibérément, soit par défaut, sont exclues des objectifs et des processus élargis de justice transitionnelle. Les résultats et les leçons apprises de projets à petite subvention peuvent donner confiance aux donateurs en leur offrant des preuves provenant de cas où l'intervention proposée a été testée."*

— Sufiya Bray, Centre for the Study of Violence and Reconciliation, Afrique du Sud



Participants à un atelier de la GIJTR à Conakry en Guinée apprenant à prendre soin d'eux-mêmes tout en aidant les survivants de traumatismes.

## CHAPITRE 5

### L'ACADÉMIE DE MÉDECINE LÉGALE

**Développer les capacités d'aborder la question des droits des familles ayant souffert de disparitions forcées**

Les enquêtes sur les disparitions forcées, massacres et exécutions extra-judiciaires manquent souvent de soutien et de ressources dans de nombreux pays de la région du MENA. En tant que domaine opérationnel clé de prise en charge des préjudices passés et de la reconstruction de la société post-conflit, la récupération, l'analyse et l'identification des restes de victimes sont essentielles aux processus de communication de la vérité et aux efforts de réconciliation à long terme. Dans les cas où les enquêtes sont actives, les besoins des familles des victimes ne sont pas adéquatement pris en compte, ce qui les empêche d'accéder à la vérité et d'établir la responsabilité des agresseurs.

L'Académie de médecine légale de la GIJTR a été créée dans l'objectif de développer la capacité technique des représentants des gouvernements et des organisations de la société civile en matière d'enquêtes médico-légales tout en fournissant un cadre global qui contribue et répond aux besoins spécifiques des familles des victimes. Ancrée dans l'apprentissage multidisciplinaire, l'académie est une plateforme qui permet aux participants et aux partenaires de partager leurs expériences et meilleures pratiques concernant le recours à la médecine légale, au soutien psychosocial, ainsi qu'aux activités de commémoration et de communication de la vérité. L'académie a été organisée par le besoin de soutenir les familles dans leurs recherches de leurs proches disparus ainsi que le besoin de contribuer aux réparations et compensations. Ayant tiré des enseignements d'efforts en médecine légale au Guatemala, le curriculum de l'académie a été organisé en fonction d'études de cas spécifiques à des pays et de connaissances de première main de l'expérience guatémaliennne afin de déterminer le meilleur moyen de mettre sur pied des programmes de médecine légale qui répondent aux meilleures pratiques internationales et s'inscrivent dans les expériences et besoins locaux.

La première Académie a eu lieu en 2019, les 15 participants comprenant des activistes, universitaires et praticiens du Soudan du Sud, du Kenya, de Guinée, du Nigeria, d'Algérie, du Liban, d'Irak, de Syrie, d'Afghanistan, d'Inde, du Népal et des Philippines. Étant donné

les différents besoins locaux et l'importance de fournir une formation spécifique aux contextes, l'approche a été axée sur le renforcement du partage des connaissances et le développement de la capacité locale à travers les régions, en particulier pour les participants des pays du Sud. Au cours de deux sessions de formation intensive, les participants ont été impliqués dans le développement de leurs capacités en médecine légale ainsi que dans des sessions dédiées au soutien psychosocial pour les familles de disparus, et aux moyens de commémorer les disparitions et de leur offrir des occasions de communication de la vérité et de commémoration. Les modules de la formation comprenaient les mécanismes techniques de documentation et d'enregistrement des victimes de disparition, les techniques d'entretien et d'informations ante mortem, l'archéologie médico-légale, l'application de la médecine légale dans les processus judiciaires de responsabilisation, l'accompagnement et le soutien psychosocial pour les familles des disparus, ainsi que la commémoration et le rôle des initiatives de communication de la vérité.

À la suite de la première formation, les participants ont reçu des petites subventions de projet destinées à leur permettre d'entreprendre leurs propres projets dans leur pays sur une durée de six à huit mois. Les projets proposés par les participants pouvaient aller d'exhumations à la cartographie de fosses communes en passant par des initiatives de plaidoyer. Parmi les exemples figurent la collecte de témoignages de familles de disparus en Gambie et la création d'un documentaire sur leurs expériences, alors qu'un autre participant a collaboré avec ses collègues pour élaborer des recommandations à l'attention de la commission nationale du Liban sur comment inclure les familles des portés disparus dans le processus médico-légal.

En plus de fournir une formation de développement des capacités et des petites subventions, la GITJR a également reconnu le potentiel des participants à l'académie à faire partie d'un réseau communautaire plus étendu de praticiens œuvrant sur les liens entre les activités de justice transitionnelle et celles de communication de la vérité et de médecine légale. Alors que l'Académie médico-légale s'est agrandie, une nouvelle cohorte de praticiens ont été acceptés dans sa deuxième édition en 2020. Malgré le besoin de passer à un format virtuel en raison de la pandémie de COVID-19, des praticiens de la première académie ont participé en tant que mentors, fournissant conseils et soutien de pairs. Il est prévu qu'à l'avenir un des éléments fondamentaux du développement et de la dispense des formations des prochaines académies médico-légales sera la participation de diplômés d'académies précédentes.

## Recours à la médecine légale multidisciplinaire en Afghanistan : Découvrir et protéger les sites de fosses communes

### Aperçu du projet

<b>Organisateurs</b>	Zaman Mohamad, Afghanistan Forensic Science Organization
<b>Lieu</b>	Kabul et autres provinces, Afghanistan
<b>Période de mise en œuvre</b>	De juin à novembre 2019
<b>Portée</b>	26 organisations nationales et internationales, 59 survivants et activistes, 82 professeurs et étudiants universitaires
<b>Montants des subventions</b>	4 000 dollars

Zaman Mohamad, représentant l'Afghanistan Forensic Science Organization (AFSO), a participé à la première Académie de médecine légale de la GIJTR en 2019. Avec les compétences et connaissances approfondies acquises pendant l'académie, le projet de Zaman a cherché à prolonger la mission de l'Afghanistan Forensic Science Organization en tant qu'organisation à but non lucratif indépendante axée sur l'éducation et le plaidoyer par rapport à tout un éventail de questions au sujet de la médecine légale. Dans le cadre du conflit en Afghanistan, les exécutions sommaires et les disparitions étaient des violations prédominantes. Cependant, les processus de paix et de reconstruction du pays ne se sont pas adéquatement penchés sur les problèmes de justice transitionnelle liés à la responsabilisation et la communication de la vérité par rapport aux portés disparus et aux disparus. Réalisant l'importance de la reconnaissance de ces injustices passées, Zaman et ses collègues ont œuvré à l'identification, la documentation et la protection des fosses communes.

Le soutien financier et technique de la petite subvention a fourni à Zaman un moyen de documenter et de créer une ressource d'apprentissage sur le travail de l'Afghanistan Forensic Science Organization lors de sa découverte de 17 fosses communes dans les provinces de Kabul, Herat, Balkh, Kunar, Bamyan et Badakhshan. Intitulée « Évaluation de fosses communes à la lumière de la médecine légale avec une orientation spéciale vers la justice transitionnelle », la ressource définit le rôle de la médecine légale dans les

enquêtes, les documentations et les exhumations de fosses communes pour les familles des victimes. À la suite du développement de la ressource d'apprentissage, par le biais de l'Afghanistan Forensic Science Organization, Zaman a organisé deux réunions de consultation avec des survivants, des activistes des droits de l'homme, des représentants d'organisations de la société civile, ainsi des professeurs et étudiants universitaires en droit et en science politique.

La première réunion de consultation s'est déroulée au Afghanistan Center for Memory and Dialogue (ACMD) et a fourni aux survivants et aux familles des disparus une vue d'ensemble sur l'importance des preuves médico-légales dans les processus de justice transitionnelle et de recherche de la vérité. La deuxième réunion de consultation a inclus le Transitional Justice Coordination Group (TJCG), une coalition de 26 organisations nationales et internationales plaidant pour la mise en œuvre de la justice transitionnelle en Afghanistan. Les groupes participant aux deux réunions ont fourni suggestions et commentaires pour la finalisation de la ressource d'apprentissage, et en novembre 2019, la brochure a été conçue, traduite en perse et en anglais, et imprimée pour être ensuite distribuée. En guise d'activité finale, le projet de Zaman a organisé une session de sensibilisation et un séminaire scientifique à la Gawharshad University avec des conférenciers et étudiants des facultés de droit et de science politique. Le séminaire a également marqué le lancement officiel de la brochure sur la ressource et fournir une plateforme permettant aux étudiants de se familiariser avec l'histoire de la justice transitionnelle ainsi qu'avec les échecs et les défis de la médecine légale en Afghanistan.

Grâce à la petite subvention, Zaman et ses collègues de l'Afghanistan Forensic Science Organization ont pu développer une ressource multidisciplinaire qui fournit des informations sur la documentation des fosses communes pour les survivants des guerres et des conflits armés. En outre, des responsables gouvernementaux et des activistes de la société civile ont pu utiliser la ressource pour acquérir une meilleure compréhension des connaissances, méthodes, outils, et capacités de la médecine légale, ainsi que de son importance pour les processus de justice transitionnelle en Afghanistan. Avec l'objectif plus ambitieux de développement d'un outil d'apprentissage qui soit applicable et réactif au contexte de l'Afghanistan, Zaman et ses collègues de l'Afghanistan Forensic Science Organization ont pu aller encore plus loin et utiliser la brochure d'apprentissage pour susciter une prise de conscience plus forte parmi les parties prenantes. En outre, Zaman a prolongé sa participation en tant que mentor lors de la deuxième Académie de médecine légale au cours de laquelle il a aimablement partagé ses connaissances et sa pratique de la médecine légale en Afghanistan avec ses homologues praticiens.

## APERÇU DE L'ÉVALUATION

### CONCEPTION DU PROJET

En concevant un projet que s'appuyait sur le travail existant de médecine légale de l'Afghanistan Forensic Science Organization, Zaman a été en mesure de mettre en valeur les compétences et les capacités de l'organisation tout en soulignant l'application de la médecine légale dans les efforts de justice transitionnelle en Afghanistan. Le projet a été conçu autour de trois réalisations clés : le développement d'une ressource d'apprentissage sous forme de brochure, les consultations pour la finalisation de la brochure, et la sensibilisation lors du lancement de la brochure. La conception du projet a particulièrement mis l'accent sur l'implication des familles des portés disparus et des disparus ainsi que des organisations de la société civile et autres parties prenantes œuvrant en faveur des processus de justice transitionnelle en Afghanistan. Grâce à la planification précise des réalisations et des groupes cibles qui avaient besoin d'être mis en contact, les activités du projet ont été menées à bien.

### VALEUR COMMUNAUTAIRE

Le développement de la brochure ainsi que les consultations et la sensibilisation au rôle de la médecine légale dans les domaines de la recherche de la vérité et de la responsabilisation ont été essentiels à la production d'un résultat qui était applicable au contexte. Dans ce sens, Zaman a été capable de traduire véritablement le travail de l'Afghanistan Forensic Science Organization en une ressource d'apprentissage accessible qui peut être comprise et utilisée par de nombreux groupes. De plus, ce projet a promu une meilleure compréhension du rôle de la médecine légale dans la recherche de la vérité, l'identification des personnes disparues, et la justice transitionnelle en impliquant les familles des portés disparus et des disparus.

### INGÉNIOSITÉ

En l'espace de quatre mois, Zaman et l'Afghanistan Forensic Science Organization ont pu développer et finaliser efficacement une ressource d'apprentissage de haute qualité pour leurs homologues praticiens. En plus du résultat global, un vaste éventail de personnes ont été impliquées dans le processus de consultation, le lancement de la brochure, et l'organisation du séminaire sur la médecine légale. Ce projet a pu se faire connaître d'un nombre relativement élevé de survivants, familles de victimes, praticiens et activistes en tirant parti des relations institutionnelles de l'Afghanistan Forensic Science Organization avec d'autres organisations de la société civile qui partagent les mêmes engagements envers la justice transitionnelle en Afghanistan.

## PÉRENNISATION

Le développement et la publication de la brochure de l'Afghanistan Forensic Science Organization « Évaluation de fosses communes à la lumière de la médecine légale avec une orientation spéciale vers la justice transitionnelle » a mis une ressource inestimable à la disposition des praticiens et des familles des portés disparus et des disparus. À court et moyen terme, la brochure sert de guide d'initiation sur les interventions médico-légales en Afghanistan. À long terme, elle a démarré le processus fondamental de partage des connaissances et de sensibilisation aux processus de justice transitionnelle à l'avenir. Lors de la conclusion de la petite subvention, Zaman et l'Afghanistan Forensic Science Organization ont indiqué qu'ils prévoyaient de s'appuyer sur les réussites du projet pour mettre sur pied une distribution à grande échelle de la ressource d'apprentissage et des prises de contacts avec des victimes, activistes des droits de l'homme et étudiants universitaires en droit et science politique à travers l'Afghanistan.

## RÉFLEXION DU PARTENAIRE LOCAL

*“Travailler sur ce projet a été une opportunité fantastique. Bien que le montant n'était pas élevé, il nous a permis de prendre les données sur les fosses communes de la base de données de l'Afghanistan Forensic Science Organization et de les rendre visibles et accessibles aux rescapés de guerre et les activistes de la paix et des droits de l'homme en Afghanistan. La première brochure en son genre a été créée, et elle décrit la documentation, l'enregistrement et l'importance des fosses communes dans le pays. Malgré des défis sérieux à l'encontre de la documentation, commémoration et justice transitionnelle en Afghanistan, cette brochure fait partie de la commémoration et de la confrontation de l'impunité, de l'ignorance et du déni de justice. Nous espérons que la jeune génération aura accès à la brochure, la lira et interrogera ceux qui ont entravé le démarrage de la justice transitionnelle et soutenu la culture de l'impunité en Afghanistan. En outre, le développement de la brochure a ouvert la voie vers la continuation du travail sur les sites de fosses communes et les moyens de faire face au passé en Afghanistan.”*

— Zaman Mohamad, participant à l'Académie de médecine légale I

## GIJTR PARTNER REFLECTION

*“De nombreux participants à l'Académie de médecine légale I ont réalisé des projets pour relier les connaissances et outils acquis au cours des ateliers et de leurs échanges avec leurs pairs à des organisations de la société civile, des survivants et des familles de victimes dans leurs communautés. Certains des projets ont comporté des rapports et des documents contenant des recommandations pour leur gouvernement ou commission de recherches ; d'autres ont organisé des formations pour permettre aux familles et aux survivants de se familiariser avec les éléments de base de l'utilisation de la médecine légale dans les recherches de disparus avec une approche axée sur la victime. Les participants au projet bénéficient des petites subventions ainsi que du soutien technique et des conseils de leurs partenaires du projet au cours de la mise en œuvre tout en partageant connaissances et expériences avec leurs pairs, plus particulièrement dans leurs propres régions, ce qui consolide un réseau d'activistes et de praticiens œuvrant dans les domaines de la justice transitionnelle et de la médecine légale.”*

— Sofia Mazariegos, Fondation guatémaliennne d'anthropologie et de médecine légale, Guatemala

# SECTION 3:

## MEILLEURES PRATIQUES ET LEÇONS APPRISSES

Les discussions persistantes sur les dimensions et signification de l'appropriation locale et des interventions durables nécessitent que la mise en œuvre opérationnelle de ces concepts soit rendue pratique pour toutes les parties prenantes. Comme Arthur et Yakinthou le remarquent, les fonds consacrés à la justice transitionnelle sont généralement accordés à des institutions multilatérales et des acteurs étatiques, et ce, malgré le rôle incontournable des organisations de la société civile dans la représentation des communautés de victimes et de survivants ainsi que leur engagement sans relâche et indispensable auprès du gouvernement concernant la mise en place de commissions et de réparations. Le défi demeure donc entre les mains des organisations, institutions et consortiums internationaux qui bénéficient directement des fonds provenant des donateurs et qui devraient commencer à reconsidérer activement leurs pratiques

de soutien et de tissage de liens avec les organisations de la société civile, les activistes et les groupes de victimes au niveau local.

Cette dernière section s'appuie sur les connaissances



Échange international d'éducateurs, juin 2018.

approfondies découlant de chaque étude de cas en présentant des démarches pratiques ainsi que des sujets de réflexion aux organisations internationales dans l'objectif de transformer les pratiques de développement des capacités et d'octroi de subventions. Pour les organisations de la société civile communautaires et locales, des démarches pratiques ainsi que des sujets de réflexion sont présentées dans l'objectif de faire avancer les initiatives locales de justice transitionnelle axées sur les besoins de leurs communautés. Cette liste de leçons et de recommandations n'est pas exhaustive, mais représente plutôt un point de départ visant à encourager les acteurs internationaux et les organisations de la société civile à examiner et refaçonner leurs méthodes de financement et de développement de relations dans une perspective de durabilité prolongée et d'appropriation locale.

## RECOMMANDATIONS POUR LES ORGANISATIONS OCTROYANT DES PETITES SUBVENTIONS

### RECOMMANDATION 1:

Concevoir des exigences constructives en matière de subvention

- **Simplifier les exigences en matière d'établissement de rapports** : Les exigences en matière d'établissement de rapports entravent souvent les opérations quotidiennes nécessitant une attention immédiate. En outre, le personnel des organisations de la société civile est souvent limité à un groupe réduit de personnes impliquées dans plusieurs programmes. Par conséquent, les organisations de la société civile, plus particulièrement celles en phase de démarrage, ne devraient être tenues de produire qu'un nombre limité de rapports tout en répondant aux exigences en matière de rapport financiers et narratifs. Comprendre les capacités existantes des organisations de la société civile locales en matière de compétences liées à l'établissement de rapports dans le cadre de la subvention et les exigences administratives et programmatiques plus étendues. En demandant aux organisations de la société civile locales de produire des rapports dans un nombre limité de domaines clés, cette tâche deviendra moins pesante et correspondra mieux aux activités fondamentales d'une période de subvention.

- **Planifier pour une mise en œuvre flexible et :** Les organisations de la société civile locales ne travaillent pas de façon complètement indépendante, les décisions du gouvernement et d'acteurs non étatiques ainsi que les processus d'institutions de justice transitionnelle ayant tous une influence sur leurs travaux. Les changements dans les environnements opérationnels peuvent avoir lieu à l'échelle mondiale (comme dans le cas de la pandémie de COVID-19), au niveau politique national, ou au sein de la communauté dans laquelle une activité est prévue. Une certaine flexibilité en matière de calendriers et des exigences en matière d'établissement de rapports et des activités assurera que les organisations de la société civile locales seront en mesure de véritablement mettre en œuvre leurs projets tout en restant attentives aux conditions changeantes et aux besoins émergents en justice transitionnelle.
- **Mettre l'accent sur la pérennisation et les impacts à long terme :** L'octroi de petites subventions n'est pas du tout conçu comme un accord de financement sur plusieurs années, mais plutôt comme une opportunité de mettre en place des interventions réactives en l'espace d'une courte période de temps. Il est important de faire comprendre aux organisations de la société civile locales les limites et les opportunités des petites subventions pour qu'elles puissent concevoir des projets qui s'appuient sur le travail de leur organisation ou développent leur programmation. Elles peuvent également approcher les processus des petites subventions comme des pilotes qui leur permettront éventuellement de déposer des demandes de fonds supplémentaires auprès des donateurs.
- **Octroyer des fonds adéquats :** En fonction du contexte, des exigences liées aux dons plus élevés et du temps imparti pour le projet, les montants des subventions peuvent aller de 1 000 à 4 000 dollars. Les organisations de la société civile locales doivent recevoir un montant adéquat pour couvrir les frais du projet et compenser le personnel impliqué dans la mise en œuvre. Encore plus important, le montant accordé devrait être utilisé comme référence pour les types de résultats éventuellement attendus par fourchette de financement. Par exemple, les subventions plus modestes permettraient moins d'activités et une ou deux réunions ou consultations ciblées. Les subventions plus généreuses permettraient plus d'activités et une portée plus étendue.

## SUJETS DE RÉFLEXION

1. *Quels sont les sujets fondamentaux que les organisations locales devraient traiter dans leurs rapports, et comment pouvons-nous simplifier les exigences afin de mieux optimiser le temps et les capacités des organisations locales ?*

2. *Par quels moyens pouvons-nous garantir une certaine flexibilité et ajuster les attentes en matière de calendrier et d'exigences de production de rapports tout en veillant à ce que les organisations de la société civile locales puissent mener à bien leurs projets ?*
3. *De quelle façon pouvons-nous développer des processus en matière de petites subventions qui permettent aux organisations locales d'avoir accès à des opportunités de financement supplémentaire pour continuer de faire avancer leur travail ?*
4. *Quelles sont les différentes « fourchettes de financement » que nous pouvons offrir, et quels résultats attendus pourraient être définis par rapport à chaque fourchette ?*

## RECOMMANDATION 2:

### Examiner les idées et opérations d'appropriation locale

- **La conciencia sobre el entorno de CSO general:** No hay una única versión de “lo local” en ningún contexto. Es esencial evaluar continuamente la multitud de actores y estar en sintonía con las CSO emergentes y las CSO que podrían no estar directamente relacionadas con el campo de la justicia transicional.
- **Reconnaître les compétences et connaissances :** Les organisations locales disposent d'une expérience inestimable de la communauté et des connaissances viscérales sur les impacts des abus des droits de l'homme et des conflits violents. Il est indispensable de privilégier ces connaissances et de façonner le développement des capacités en conséquence.
- **Opérationnaliser l'appropriation locale :** Évaluer comment les processus existants de communication et d'opérations avec les organisations locales correspondent à la définition de « l'appropriation locale » de votre organisation, et comment ces processus pourraient promouvoir ou entraver l'appropriation locale.



Atelier de développement de projet d'établissement de la vérité à Bogota en Colombie.

## SUJETS DE RÉFLEXION

1. Quelles sont les organisations avec lesquelles nous travaillons actuellement, et est-il nécessaire d'étendre notre portée à d'autres organisations ?
2. Quels processus avons-nous en place pour nous assurer de rester au courant des organisations/acteur émergents ainsi que des changements dans l'environnement des organisations de la société civile locales ?
3. De quelle façon notre organisation définit-elle l'appropriation locale, et quelles sont les démarches pratiques pour opérationnaliser cette définition ?

## RECOMMANDATION 3:

### Encourager une gamme variée de méthodologies participatives

- **Incuber de nombreuses approches de la justice et de la :** Les organisations locales devraient bénéficier d'espace et de soutien pour pouvoir faire des expériences et tester différentes approches destinées à leur permettre de s'engager en toute sécurité auprès des communautés par rapport aux questions de communication de la vérité, responsabilisation et réconciliation.
- **Reconnaître les pratiques et la participation locales :** Au cœur des méthodes participatives se trouve la nécessité de centrer les expériences des victimes et des survivants en fonction de l'objectif consistant à influencer des décisions et politiques plus globales qui ont une incidence sur eux. Les organisations locales devraient être encouragées à s'inspirer des pratiques autochtones pour permettre la participation plutôt que de se contenter d'imposer des stratégies externes de participation.
- **Soutien psychosocial et de santé mentale général (Mainstream mental health and psychosocial support, MHPSS) :** Une optique de soutien psychosocial et de santé mentale général qui est centralisée sur les formations et les subventions est nécessaire lors de travaux dans les contextes de violations des droits de l'homme dans lesquels les membres du personnel des organisations locales sont également des victimes et des survivants ayant intimement vécu les problèmes auxquels ils s'attaquent.

## SUJETS DE RÉFLEXION

1. Comment pouvons-nous soutenir les organisations locales pour les encourager à faire des expériences et à tester différentes approches destinées à leur permettre de s'engager auprès des communautés sur les questions de justice transitionnelle ?

2. Comment pouvons-nous mieux privilégier les méthodologies participatives autochtones et spécifiques aux contextes tout en augmentant nos propres connaissances organisationnelles de ces méthodes ?
3. Quels sont les systèmes de soutien psychosocial et de santé mentale général actuellement en place pendant nos formations (y compris les parcours d'orientation et le soutien au compte-rendu), et dans quels domaines pouvons-nous améliorer ces systèmes pour apporter un soutien global aux organisations locales et à leur personnel ?

## RECOMMANDATION 4:

### Poser des questions sur les relations et la dynamique du pouvoir

- **Identifier et comprendre comment le pouvoir est opérationnalisé :** Tous les espaces ont une dynamique du pouvoir. Plutôt que de refuser de voir ces conditions, il est essentiel de prendre conscience des façons dont le pouvoir s'exerce entre les parties prenantes à tous les niveaux. Cela demande une compréhension du pouvoir que votre organisation détient en tant qu'entité offrant des formations et des petites subventions ainsi que de la dynamique du pouvoir entre les organisations de la société civile et les communautés qu'elles cherchent à aider.
- **Créer des stratégies collaboratives de financement :** Les organisations de la société civile se trouvent souvent confrontées à un manque de fonds et doivent se faire concurrence pour être reconnues des donateurs. En raison de ces conditions de financement, les inégalités entre les organisations sont solidement ancrées. Les stratégies de financement devraient plutôt permettre et favoriser une collaboration et un soutien plus poussés entre les nombreuses organisations de la société civile, ce qui entraînerait l'apport de différentes perspectives et approches des efforts de justice transitionnelle.



Participants à un atelier de la GIJTR en Colombie où les jeunes participants se familiarisent avec le processus d'établissement de la vérité - se souvenir des disparus.

- **Approcher le mentorat comme un processus d'accompagnement** : Dans le cadre de l'appropriation locale, reconnaître les capacités des organisations de la société civile est la première étape vers le développement de relations équitables basées sur l'apprentissage et l'accompagnement mutuels. En pratique, cela consiste à considérer les organisations de la société civile locales comme des pairs qui, ensemble, peuvent faire progresser une mission plus étendue vers les processus de justice transitionnelle. Du côté de l'organisation fournissant les formations et les subventions, un mentorat réactif est nécessaire, tout comme la reconnaissance explicite des connaissances et compétences innées des organisations locales.

## SUJETS DE RÉFLEXION

1. *De quelle façon pouvons-nous nous y prendre pour aplanir le langage et les processus qui créent des hiérarchies explicites et implicites dans nos partenariats avec les organisations de la société civile locales ?*
2. *Existe-t-il des relations de travail entre les organisations de la société civile locales qui pourraient s'appuyer sur des accords collaboratifs de financement et tirer parti d'engagements constructifs entre les organisations de la société civile locales pour recevoir des fonds à l'avenir ?*
3. *De quelles façons nos approches actuelles des subventions et des ateliers privilégient-elles les connaissances et les compétences des acteurs d'organisations de la société civile locales tout en veillant à tirer des enseignements de leurs expériences ?*

# RECOMMANDATIONS POUR LES ORGANISATIONS BÉNÉFICIAIRES DE PETITES SUBVENTIONS

## RECOMMANDATION 1:

### Concevoir des projets axés sur la communauté

- **Organiser des consultations communautaires inclusives** : Comme avec tout projet, les consultations communautaires sont un élément clé pour comprendre les expériences de la communauté, ses domaines de conflit et de contestation, ainsi que les séquelles des violations des droits de l'homme. En comprenant la dynamique sociale et la démographie d'une communauté, nous sommes plus à même d'établir intérêt et soutien envers un engagement plus poussé. Dans les cas où une organisation a développé des relations avec une communauté au fil du temps, les consultations sont néanmoins toujours nécessaires afin d'éviter les présomptions relatives au soutien ou à l'intérêt. De plus, bien que certaines activités d'un projet pourraient impliquer des sections spécifiques d'une communauté, il est essentiel de veiller à ce que le projet soit compris par tous les groupes pour éviter tout stigma ou perception d'un privilège accordé à un seul groupe.
- **Avoir recours à une approche de demandes reconnaissantes** : Lors de la conception d'une approche communautaire, il est indispensable de commencer avec les traditions culturelles et les relations sociales existantes, ainsi que les espaces physiques disponibles. Cette approche est appelée « de demande reconnaissante » car nous commençons avec « ce que nous avons » et ce qui fonctionne déjà au sein de la communauté pour intensifier les efforts de justice transitionnelle avant de penser à « ce dont nous avons besoin » ou ce qui lui manque. En reconnaissant les capacités locales et les forces innées d'une communauté, nous pouvons concevoir des projets qui s'appuieront sur les capacités existantes qui elles-mêmes contribueront et élargiront les efforts de justice transitionnelle.
- **Pérennisation et impacts à long terme** : Au-delà du soutien communautaire immédiat exprimé lors de consultations, la pérennisation et les impacts à long terme exigent que les communautés elles-mêmes voient l'intervention comme salulaire à leur égard et établissant un lien entre leur passé et les problèmes contemporains. Comprendre bien que le soutien technique et financier des petites subventions ne peut les aider que dans les limites de la créativité et des capacités observées dans nos communautés, il est essentiel que les communautés s'impliquent à tous les niveaux d'un projet avec l'intention de développer leurs capacités en matière de sensibilisation, de plaidoyer et de dialogue.

## SUJETS DE RÉFLEXION

1. *Comment pouvons-nous renforcer la nature inclusive de nos consultations communautaires pour garantir le partage des informations et un soutien communautaire plus poussé envers les groupes que nous engageons directement ?*
2. *Quels sont les traditions culturelles, relations sociales et espaces physiques existants susceptibles de contribuer positivement aux objectifs du projet ?*
3. *Comment pouvons-nous assurer la durabilité des projets à petite subvention, et assurer ainsi que les communautés restent impliquées et conscientes des problèmes de justice transitionnelle ?*

## RECOMMANDATION 2:

### Collaboration croisée et réseautage avec d'autres acteurs d'organisations de la société civile

- **Effectuer une évaluation rapide des organisations de la société civile :** Avant de lancer un projet, faciliter quelques réunions consultatives avec des organisations de la société civile pour les sensibiliser au projet et identifier des opportunités de collaboration possible. Les évaluations peuvent examiner les compétences et connaissances dont disposent les autres organisations ainsi que les domaines éventuels de recoupement et de divergence entre les organisations. Non seulement cela garantira une meilleure compréhension de l'environnement opérationnel général, mais cela assurera également que le travail en solo et le dédoublement des activités pourront être évités. Lors d'une formation avec d'autres organisations de la société civile, une démarche pratique serait de demander aux facilitateurs de mettre un peu de temps de côté pour une évaluation rapide entre les sessions de formation.
- **Développer des relations collaboratives :** En vous concentrant sur le développement de relations collaboratives avec d'autres organisations de la société civile, vous créez des opportunités d'apprentissage et de soutien entre pairs dans des domaines extérieurs à la mission et à l'ensemble de compétences de votre organisation. Une démarche pratique serait de solliciter les commentaires des autres organisations de la société civile sur votre projet à petite subvention et sur les défis auxquels elles ont été confrontées lors de la mise en œuvre de leur projet. Ce type de commentaires externes est fondamental au développement de tout projet et peut favoriser un sens de camaraderie et de responsabilisation saine plutôt que de concurrence et critique négative.
- **Observer et agir sur les domaines de complémentarité :** Rester au courant des travaux en cours d'organisations nouvelles et existantes, et envisager des moyens

au travers desquels d'autres organisations de la société civile pourraient contribuer à la mission et à la vision générales de votre organisation. Reconnaître les capacités des autres organisations de la société civile et imaginer de quelles façons les travaux de vos organisations pourraient se compléter dans une perspective d'efforts plus étendus en matière de justice transitionnelle. Comprendre que les initiatives de justice transitionnelle exigent de nombreux domaines de compétences et de connaissances, cultiver de véritables relations professionnelles qui pourraient jeter les bases pour des collaborations futures à de nombreux niveaux.

## SUJETS DE RÉFLEXION

1. *Quelles informations souhaiteriez-vous obtenir d'une évaluation rapide d'organisations de la société civile, et de quelles façons utiliseriez-vous ces informations ?*
2. *Quels sont nos projets ou domaines cibles actuels ou futurs pour lesquels nous apprécierions une collaboration avec d'autres organisations ?*
3. *Comment nous y prenons-nous pour développer et entretenir des relations avec d'autres organisations de la société civile, et comment pouvons-nous améliorer nos efforts ?*

## RECOMMANDATION 3:

### Développer des projets ciblés et adaptables

- **Fixer des objectifs et des résultats réalistes :** Développer des projets pluridimensionnels avec de nombreux résultats escomptés peut être tentant, mais sans doute trop ambitieux dans les limites d'une petite subvention. Tenir compte de la capacité de vos collègues, des exigences d'autres opérations et de leurs coûts, et les comparer avec le calendrier et le montant de la subvention. De plus, tout projet peut être retardé par des événements ou des défis imprévus. En concevant et planifiant un projet en fonction de quelques résultats cibles, il est plus susceptible d'être mené à bien et d'être éventuellement réalisé à plus grande échelle s'il reste des fonds et du temps avant la clôture de la subvention.
- **Approcher les petites subventions comme des projets pilotes :** Considérer les petites subventions comme une opportunité d'expérimenter et d'appliquer les compétences acquises lors de formations et ateliers vous donne une plus grande marge pour la créativité et l'innovation. Développer des projets qui impliquent des méthodologies ou des domaines pour lesquels votre organisation ne pourrait

autrement pas obtenir un soutien financier ou technique comme, par exemple, le plaidoyer, la prise de contact et le développement de capacités. Les expériences et les connaissances approfondies acquises pendant la conception, la planification et la mise en œuvre éclaireront votre travail en cours et vous aideront à affiner les types de projets sur lesquels votre organisation pourra s'engager à l'avenir.

- **Impliquer les communautés des zones isolées :** Les petites subventions pourraient également donner une occasion d'élargir la prise de contact aux populations qui n'avaient pas auparavant été incluses dans les processus de justice transitionnelle et les sujets connexes. Les efforts de justice transitionnelle étant fréquemment dirigés vers les zones urbaines et les capitales politiques des pays, de grands groupes peuvent en être exclus et disposer de très peu d'informations sur les réparations, la communication de la vérité et la responsabilisation. L'exclusion peut également se faire automatiquement avec certains groupes de victimes ou survivants, ou lorsque les communautés ne sont pas impliquées dans les processus formels. Les petites subventions peuvent donc être utilisées pour faciliter la prise de contact et la sensibilisation auprès des communautés marginalisées ou géographiquement isolées.

## SUJETS DE RÉFLEXION

1. *Quels sont les facteurs dont nous devrions tenir compte lors de la conception et de la planification d'un projet à petite subvention, et quels sont les résultats ciblés qui correspondent à ces facteurs ?*
2. *Quels sont les thèmes et les méthodologies que nous souhaitons aborder dans notre travail et potentiellement concrétiser dans un projet pilote ?*
3. *Quels sont les communautés, groupes de victimes ou de survivants, ou régions géographiques que nous désirons particulièrement atteindre et impliquer ?*

## DERNIÈRES RÉFLEXIONS

Fondée sur la conviction que la réussite et la durabilité de tout processus de justice transitionnelle sont directement proportionnées aux acteurs locaux disposant des opportunités de participation constructive et d'engagement continu dans les interventions formelles et communautaires, la GIJTR privilégie les partenariats avec les organisations de la société civile locales se consacrant aux problèmes des victimes et des survivants. La GIJTR a conçu une programmation qui aligne les connaissances et les capacités des organisations de la société civile locales avec l'objectif de combler le manque de soutien envers les processus communautaires dans le domaine de la justice transitionnelle. Étant donné les limites des précédents efforts en matière de justice transitionnelle, des changements nécessaires visant à soutenir les organisations émergentes et existantes sont en train d'avoir lieu au niveau communautaire.

La programmation de la GITJE a régulièrement constaté que les acteurs communautaires demeurent indispensables lorsqu'il s'agit d'assurer que les efforts en matière de vérité, justice et réconciliation se poursuivent en dehors des mécanismes étatiques et multilatéraux. Bien qu'ils soient importants, les processus formels et approuvés par le gouvernement ont des mandats et calendriers spécifiques, malgré le besoin d'aborder les traumatismes multigénérationnels et tout un ensemble de violations des droits de l'homme. Du fait qu'elles comprennent que les besoins des survivants et victimes ne peuvent pas être confinés à une audience devant une commission ou un paiement en espèces ponctuel, les organisations de la société civile locales sont les mieux placées pour plaider en faveur des communautés marginalisées et renforcer la sensibilisation à la situation difficile des survivants et des victimes.

Cette boîte à outils cherche à mettre en valeur la multitude de méthodes et de thèmes se trouvant au cœur des efforts locaux visant à concrétiser la paix et la justice, et à amplifier les voix des victimes et des survivants. Au travers des cinq études de cas, nous avons été en mesure d'acquérir des connaissances approfondies sur l'innovation et la créativité des organisations communautaires locales ainsi que sur les types de soutien qui devraient être fournis pour assurer qu'elles puissent atteindre leurs objectifs. Bien que les défis auxquels les organisations de la société civile locales sont confrontées ne peuvent pas être sous-estimés, la résilience, l'engagement et la persévérance dont elles font preuve doivent être soulignés.

Dans certains cas, les petites subventions ont pour résultat la mise en œuvre de projets dans des efforts formels de justice transitionnelle, comme les discussions pendant les atayas de WILL en Gambie ou la réactivation d'un musée par des membres de la communauté dans la Guamuez Valley de Colombie. Dans d'autres cas, les petites subventions ont fourni une opportunité pour la mise en œuvre de projets qui apportent

un éclairage sur les problèmes devant être abordés lors d'un processus émergent de justice transitionnelle, comme l'attention sans relâche qu'Armel a accordée à la prévention d'atrocités à Agboville ou le travail de Zarman avec son organisation (Afghanistan Forensic Science Organization) pour faire connaître les sites de fosses communes en Afghanistan. Et les petites subventions peuvent également être utilisées pour mobiliser les familles de victimes et des survivants qui n'ont aucune garantie immédiate de justice, mais ont besoin de soutien pour pouvoir plaider en faveur d'une prise de responsabilité des coupables, comme cela est le cas de la Caesar Families Association.

Seulement cinq cas provenant de contextes géographiques et politiques très différents ont été présentés, mais ils confirment tous l'importance incontournable d'un soutien technique et financier pour veiller à ce que les organisations de la société civile locales puissent continuer d'impliquer et d'aider les plus vulnérables par rapport aux séquelles de violations des droits de l'homme et de la marginalisation perpétuelle. S'agissant d'interventions durables de justice transitionnelle, les types de soutien financier et technique fournis aux organisations de la société civile locales ont besoin d'être examinés de plus près, et des démarches visant la refonte des modèles de financement devraient être entreprises. Le financement d'un soutien destiné aux initiatives locales doit être une cible intentionnelle et un résultat tangible pour toute organisation nationale ou internationale ayant des accords de financement fréquents et des relations établies avec des donateurs.

L'hésitation à octroyer un soutien robuste aux organisations communautaires est explicite et implicite dans les politiques et opérations des donateurs et des organisations internationales formellement reconnues. Cela pousse tous les acteurs à se demander si l'objectif plus général des efforts de justice transitionnelle est un impact durable sur toute la société. Un objectif noble et nécessaire, il ne peut pas être atteint sans que les organisations de la société civile locales ne soient les premières bénéficiaires du soutien des donateurs. Les petites subventions fournissent un modèle au travers duquel toute organisation peut commencer à remettre en question la pérennisation de ses objectifs ainsi que les apports de soutien et de fonds des donateurs.

Bien que la GIJTR ne soit pas une entité génératrice de subventions, elle est tout à fait consciente du besoin permanent de décentralisation et de reconfiguration du financement des organisations de la société civile communautaires œuvrant dans des contextes de conflits prolongés, régime autoritaire ou transition politique. L'octroi des petites subventions est juste un des moyens de faire bouger les paradigmes du financement conventionnel vers un soutien financier qui privilégie la capacité et la croissance des organisations sur le terrain qui sont les mieux connectées aux communautés qu'elles aident.

Là où certaines organisations pourraient être rebutées par les défis, réels ou non, présentés par le soutien aux organisations de la société civile locales, la GIJTR est déterminée d'aller au-delà du modèle traditionnel de formations occasionnelles ou de réunions consultatives avec des responsables gouvernementaux de haut niveau, et préfère créer des partenariats authentiques avec des organisations de la société civile sur place. S'appuyant sur les relations de travail développées avec des partenaires locaux dans le cadre de chaque projet phare du pays et le processus d'octroyer des petites subventions aux organisations de la société civile, la GIJTR s'est engagée à contribuer à la capacité des organisations de la société civile locales à gagner un accès indépendant au financement et à continuer les initiatives de justice transitionnelle sur le long terme dans leurs communautés.

## LES RÉFÉRENCES

- <sup>1</sup> Arthur, P. & Yakinthou, C. 2015. *Funding Transitional Justice: A Guide for Supporting Civil Society Engagement*. Public Action Research, p. 6.
- <sup>2</sup> Arthur, P. & Yakinthou, C. 2015. *Funding Transitional Justice: A Guide for Supporting Civil Society Engagement*. Public Action Research, p. 11.
- <sup>3</sup> Ibid, p. 3-4.
- <sup>4</sup> Ibid, p. 11.
- <sup>5</sup> Gürkaynak, E.Ç., Dayton, B. and Paffenholz, T., 2008. Evaluation in conflict resolution and peacebuilding. *Handbook of Conflict Analysis and Resolution*, p.287.
- <sup>6</sup> Pour des informations supplémentaires, consultez les pages consacrées à la Mission de vérification des Nations Unies en Colombie : <https://colombia.unmissions.org/en>.
- <sup>7</sup> Beehner, L. 2007. *The Effects of 'Youth Bulge' on Civil Conflicts*. Council on Foreign Relations. URL : <https://www.cfr.org/background/effects-youth-bulge-civil-conflicts> (accédée le : 9 septembre 2020).
- <sup>8</sup> Simpson, G. 2018. *The Missing Peace: Independent Progress Study on Youth, Peace and Security*. United Nations Population Fund.
- <sup>9</sup> En août 2013, un transfuge militaire au nom de code de Caesar a fait sortir clandestinement 53 275 photos de Syrie. Human Rights Watch a reçu le jeu complet des images du Syrian National Movement, un groupe politique anti-gouvernemental syrien qui l'avait reçu de Caesar. Pour des informations supplémentaires :
- <sup>10</sup> Human Rights Watch. 16 décembre 2015. *If the Dead Could Speak Mass Deaths and Torture in Syria's Detention Facilities*. URL : <https://www.hrw.org/report/2015/12/16/if-dead-could-speak/mass-deaths-and-torture-syrias-detention-facilities> (Accédé le 1er mars 2021).
- <sup>11</sup> Arthur, P. & Yakinthou, C. 2015. *Funding Transitional Justice: A Guide for Supporting Civil Society Engagement*. Public Action Research, p. 2.



International Coalition of  
**SITES of CONSCIENCE**

[www.sitesofconscience.org](http://www.sitesofconscience.org)

 [Facebook.com/SitesofConscience](https://www.facebook.com/SitesofConscience)

 [@SitesConscience](https://twitter.com/SitesConscience)

 [SitesofConscience](https://www.instagram.com/SitesofConscience)



**GIJTR**

Global Initiative for Justice  
Truth & Reconciliation

[www.gijtr.org](http://www.gijtr.org)

 [@GIJTR](https://twitter.com/GIJTR)

 [@GIJTR](https://www.instagram.com/GIJTR)